

FOCUS

LES FERMES RURALES DANS LE PAYS D'ÉPINAL



**PAYS D'ÉPINAL
CŒUR DES VOSGES**

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

SOMMAIRE

1. CULTURES ET ÉLEVAGE	5	6. TOITURES ET COUVERTURES	35
Assolements	8	Formes et structures	35
Elevage	9	Avant-toit	36
La vigne	12	Matériaux de couverture	36
La pomme de terre	13		
2. LES VILLAGES DU PAYS D'EPINAL	14	7. AGENCEMENTS	39
L'habitat aggloméré	14	Usoirs	39
L'habitat semi-dispersé	15	Chalots et caves semi-enterrées	39
Fermes isolées et spécificités montagnardes	16	Fours à pain	41
Equipements collectifs	16	Organisation intérieure	41
		Les pièces du logis	42
		Les espaces dédiés à l'exploitation et aux animaux	43
3. LES MAISONS VOSGIENNES	18	8. FORMES, MOTIFS ET SYMBOLIQUE	44
Modèles les plus anciens	18	Linteaux sculptés	44
Maisons mitoyennes	19	Inscriptions et millésimes	45
Maisons isolées	21	Symbolique religieuse	48
Maisons en L et maisons à pavillon	21	Symbolique païenne	52
		et superstitions populaires	
4. TECHNIQUES CONSTRUCTIVES ET ÉLÉMENTS STRUCTURANTS	22	Décor et ornements	54
Murs sandwichs	22	Détails fonctionnels	55
Soubassements en pierre de taille	23		
Chainages d'angles	23	9. LES TRANSFORMATIONS DU XX^e SIÈCLE	58
Cordons et bandeaux	24	Les transformations du monde agricole (1870-1940)	58
Ancres	24	L'évolution du bâti rural (1870-1940)	60
Escaliers extérieurs	24	Les fermes de la Seconde Reconstruction	63
Arcs et linteaux de décharge	26		
5. PORTES ET FENÊTRES	27	10. UN NOUVEAU MONDE RURAL (APRÈS 1950)	66
Porte charretière	27		
Porte du logis	29	11. QUE RESTE-T-IL AUJOURD'HUI ?	68
Porte d'écurie	30	L'étude de l'habitat rural	68
Gerbières	30	L'évolution des villages	69
Portes de caves	30	L'évolution du bâti	71
Fenêtres	32		
Œil-de-bœuf	32	12. BIBLIOGRAPHIE	76
Pigeonniers	33		

Crédits couverture
Proverbes champêtres
(extrait) © Musée de l'Image
– Ville d'Épinal / Cliché H. Rouyer

Maquette
Vincent FISSON
d'après DES SIGNES
studio Muchir Descloids 2018

Impression
Imprimerie L'Ormont

ÉDITO

L'histoire du Pays d'Épinal Cœur des Vosges est profondément marquée par la vie de ses campagnes et de ses villages ruraux. Entre la plaine et le massif, les fermes anciennes sont de précieux témoins de notre passé, conçues pour abriter, sous un seul et même toit, les familles, les animaux et les récoltes.

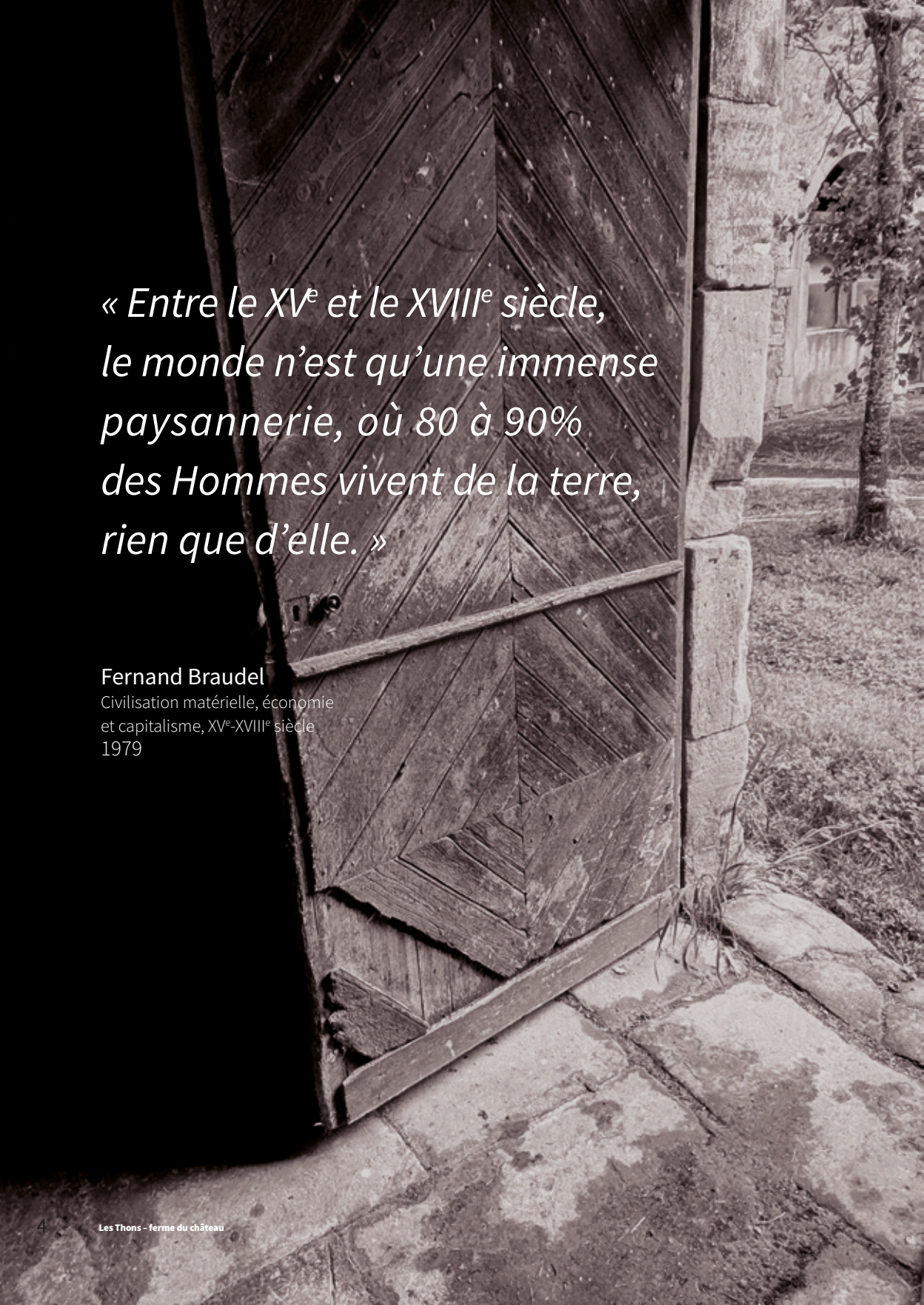
Si chaque ferme a su s'adapter à son terrain et aux ressources locales, elle est également le reflet des modes architecturaux, des activités agricoles et de la vie de nos ancêtres, de leur statut social, de leurs croyances, entre piété et superstitions.

À travers ce livret « FOCUS », le PETR du Pays d'Épinal Cœur des Vosges souhaite vous donner les clés pour mieux comprendre ce patrimoine exceptionnel : comprendre l'organisation de la vie rurale et agricole d'autrefois, apprendre à lire une façade, reconnaître une niche mariale ou comprendre l'utilité d'un « charri »...

Ce sont les premières étapes pour respecter et protéger l'âme de nos villages.

Yannick VILLEMIN

Président du Pays d'Épinal Cœur des Vosges



« Entre le XV^e et le XVIII^e siècle,
le monde n'est qu'une immense
paysannerie, où 80 à 90%
des Hommes vivent de la terre,
rien que d'elle. »

Fernand Braudel

Civilisation matérielle, économie
et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle
1979

1. CULTURES ET ÉLEVAGE

Si l'architecture des fermes vosgiennes est étroitement liée aux contraintes du milieu naturel, comme le climat et la géologie, elle est également le reflet des activités agricoles et humaines qui y prennent lieu, et qui façonnent ainsi les volumes et l'organisation intérieure. Afin de comprendre ce fonctionnement, il convient d'étudier, en premier lieu, la diversité des activités agricoles qui caractérisaient le Pays d'Épinal.

PROPRIÉTÉ DE LA TERRE

Parmi les principaux propriétaires terriens, on trouve, sous l'Ancien Régime, de nombreuses parcelles détenues par des nobles : seigneurs plus ou moins locaux, duc de Lorraine ; par le clergé : communautés religieuses comme des couvents, monastères et abbaye, notamment les puissants chapitres de Chanoinesses de Remiremont et d'Épinal, mais également les évêchés ; ou plus directement par des bourgeois installés dans les principales agglomérations, qui possèdent de nombreuses terres morcelées, dispersées un peu partout sur le sol vosgien. Ces terres peuvent avoir été obtenues par rachat, mariage, par héritage ou, plus spécifiquement pour les communautés religieuses, à la suite d'une donation ou d'un testament pour assurer le salut de son âme. À Dompierre en 1789, par exemple, les habitants ne possédaient en propre qu'environ 40 % des terres qu'ils cultivaient, le reste appartenant à des seigneurs ou à la bourgeoisie des villes voisines comme Épinal.

Ces terres étaient alors « affermées », c'est-à-dire confiées à un « fermier » qui devait s'assurer de

leur mise en culture et de leur exploitation. Ce bail rural est à durée déterminée, souvent six ou neuf ans. En échange, le fermier devait payer une redevance au propriétaire, qui peut être parfois en argent, mais bien plus souvent en nature (une partie des récoltes).

Ainsi, par exemple, à Moyemont, en 1613, les terres possédées par les chanoines de Saint-Dié s'élevaient à « 130 jours de terres labourables et 43 fauchées de prés ». (ndlr : Le « jour », est une ancienne unité de mesure agricole, qui vient de la jugère romaine, représentant la surface qu'un homme avec son attelage pouvait labourer en une journée. On estime qu'un jour correspond environ à 20-25 ares (2000 m²) de terre labourée.) *Les habitants ayant charrue ou demi-charrue doivent usuellement trois journées de charrue et pour ce, le fermier du chapitre est tenu de leur porter du pain, des aulx, du sel et de l'eau ; et, à leur retour, de leur donner à dîner. Tout habitant qui fauche pour lui est tenu de fournir une journée de fauche et une journée de seilles, c'est à dire un jour de travail pour faucher les foins, un jour pour faner et un 3ème jour pour fauciller. En outre, les habitants sont tenus de sarcler une journée aux avoines, si le fermier le requiert. Le fermier payait au Chapitre une redevance qui était, en 1613, de 68 résaux de froment, et à l'hôpital de Saint-Dié, une rente de 14 résaux. Il était tenu d'acquitter les « droitures » de Châtel-sur-Moselle, de « fournir le taureau et le bouc à Moyemont » et d'héberger quatre fois l'an, le Prévôt du Chaumontois (Doyen du Chapitre) ou autres chanoines, c'est à dire de fournir foin, avoine et litière à leur chevaux, et de mettre à leur disposition « de bons licits pour*



Coll. Médiathèque intercommunale de Saint-Dié-des-Vosges, 12043



Vaudéville



Vincey



Tignécourt

y coucher honnêtement, fournissant bois, feu et chandelles. »

Monographie communale de Moyemont

Les communautés paysannes étaient fortement hiérarchisées, mais cette hiérarchie est définie moins par la propriété du sol que par la possession de son outil de travail : la charrue. Ainsi par exemple, l'extrait précédent évoque le sujet des habitants « ayant charrue ou demi-charrue ». En effet, le statut social et l'influence d'un habitant sont directement définis par sa capacité à labourer, laquelle dépend de la possession d'un train de culture complet.

- **Au sommet de cette hiérarchie se trouve le laboureur, qui possède sa charrue, terme qui désigne alors non seulement l'outil mais aussi et surtout l'attelage complet de quatre chevaux ou de plusieurs paires de bœufs nécessaires pour cultiver environ cent arpents de terre par an. Ce paysan aisé pouvait alors être soit propriétaire de ses terres, soit un fermier exploitant des terres qu'il louait.**
- **À un niveau intermédiaire, on trouve ceux qui ne possédaient que « demi-charrue », c'est-à-dire la moitié de la force motrice nécessaire, soit généralement deux chevaux ou une seule paire de bœufs. Pour pouvoir effectuer leurs labours, ces cultivateurs plus modestes devaient impérativement s'associer avec un voisin afin de « joindre » leurs animaux et constituer un attelage complet de quatre bêtes. Là aussi, ils pouvaient être propriétaires de leurs terres ou fermiers.**

- **En bas de l'échelle se trouve le manouvrier, qui ne possédait ni charrue, ni attelage, et souvent très peu de terres. Il vivait essentiellement de la location de sa force de travail manuelle, travaillant comme ouvrier agricole chez les laboureurs, recevant parfois en échange de ses journées de travail l'aide de l'attelage du maître pour cultiver ses propres petits lopins de terre.**

Cette hiérarchie paysanne se retrouve bien entendu dans l'habitat : les laboureurs et fermiers aisés possèdent de grandes fermes à trois travées, souvent décorées et sculptées ; les maisons de ceux qui ne possèdent que demi-charrue sont plus modestes et celles des manouvriers ne sont généralement qu'à deux travées.

Pour les terres marginales ou forestières, on pratique l'acensement, dès le XI^e siècle : une concession de longue durée, accordée par un seigneur (souvent les abbayes ou le Duc de Lorraine) à des colons chargés de défricher les bois pour créer de nouvelles terres cultivables et des habitations en échange d'une redevance annuelle nommée le cens. Cette pratique est particulièrement répandue dans la Vôge, ou dans la partie Est de la région de Rambervillers, permettant l'émergence de nouvelles localités et hameaux.

Cependant de nombreuses terres n'ont pas de réel propriétaire. Elles sont alors nommées « biens communaux » ou « pâquis », représentant jusqu'à 17 % du total des terres lorraines à la fin du XVIII^e

siècle. Ces parcelles, situées sur des sols souvent impropres à la culture comme les zones humides ou les sommets de collines, appartiennent à la collectivité et sont utilisées pour le pâturage des bêtes et fournir le bois de chauffage.

La Révolution française bouleverse en profondeur cet écosystème par le biais de deux mesures majeures : la vente des biens nationaux et le partage des terrains communaux. En effet, pour faire face à la crise économique et financière qui touche la France, l'Assemblée constituante décide de confisquer et de mettre en vente les propriétés qui appartenaient autrefois à l'Église et aux seigneurs, désignées comme biens nationaux. Ces parcelles de terres, autrefois exploitées en fermage, sont alors mises en vente aux enchères, profitant principalement aux investisseurs des villes et aux laboureurs aisés, les seuls capables de faire monter les enchères et d'avoir assez de trésorerie pour entreprendre de tels investissements. À titre d'exemple, dans le district d'Épinal, les manouvriers ne représentent que 4 % des acquéreurs et n'ont pu acheter que 0,3 % des terres mises en vente. Certaines municipalités, comme celle de Monthureux-sur-Saône, rachètent au prix fort des biens pour les fractionner en petits lots accessibles aux plus modestes, mais, face aux difficultés pour trouver des acquéreurs, elle manque de peu de se retrouver en faillite et doit revendre la majeure partie aux enchères.

Parallèlement à cette vente des terres confisquées, le partage des biens communaux suscite

un grand espoir de propriété chez les ruraux modestes. Le député vosgien Nicolas-François de Neufchâteau joue d'ailleurs un rôle moteur dans ce processus en faisant voter la loi du 14 août 1792, qui impose le partage de ces terrains de manière égale entre tous les habitants de la commune. Si cette mesure rencontre un grand succès dans certains secteurs, elle occasionne d'importantes tensions et contestations dans la Vôge et le massif vosgien, où l'élevage est très répandu. En effet, les éleveurs perdent les surfaces de pâturage collectives indispensables pour nourrir les troupeaux.

Ce mouvement de partage connaît un coup d'arrêt sous Napoléon I^{er} avec la loi du 29 février 1804, qui annule une grande partie des distributions pour restituer ce patrimoine foncier aux communes, leur permettant ainsi de financer les dépenses publiques via la mise en location des terres. Dans les Vosges, 187 partages de biens communaux sur 233 sont ainsi annulés.

Les biens communaux sont encore utilisés pendant tout le XIX^e siècle, malgré une privatisation progressive. Par exemple, la loi du 20 mars 1813 impose la vente d'une partie des biens communaux au profit du Trésor Impérial pour financer les guerres napoléoniennes. Cette organisation collective perdure cependant jusqu'à la 2^{de} Guerre mondiale et sera mise à mal par les remembrements d'après-guerre. Aujourd'hui, les communaux n'ont pas tous été supprimés et ont été intégrés au domaine public communal. L'un des principaux exemples concerne notamment les forêts communales encore très présentes.



Cadastre de Jeanménil section B2, 1825,
coll. Archives Dépt. Vosges 3 P 5191/3

Hadol

Palis à Trémonzey, photo S. Berger

Palis, photo D. Leroy

Téchottes, photo D. Leroy

ASSOLEMENTS

« On cultivait le blé, l'avoine, le colza, le seigle et le sarrazin. Les récoltes étaient d'un faible rendement : de quarante à cinquante gerbes par jour de terre. Chaque gerbe donnait en moyenne 3 ou 4 litres de grain par année. A cette époque, on cultivait du chanvre pour faire la toile ; du lin pour faire le linge de table. »

Monographie communale de Provenchères-lès-Darney.

Dès l'antiquité, les hommes avaient compris que la répétition d'une même culture sur un même sol d'une année sur l'autre provoque l'épuisement de la terre et favorise le développement des maladies des céréales. Pour éviter ces fléaux, les paysans organisent chaque année une rotation des cultures. Pour cela, les différentes parcelles labourées sont divisées en plusieurs « soles », de superficies à peu près équivalentes. Dans les Vosges, deux systèmes prédominaient : l'assolement biennal (une récolte suivie d'un an de repos) et l'assolement triennal. Ce dernier est jugé bien plus avantageux car il permet d'obtenir deux récoltes sur trois ans, utilisant la même année deux soles distinctes : généralement l'une pour un blé d'hiver semé à l'automne et l'autre pour une céréale de printemps comme l'avoine ou l'orge. La troisième sole est laissée au repos, dite « en jachère ». Cette pratique est cruciale car elle permet à la terre de reconstituer sa fertilité naturelle. Cependant, chaque communauté villageoise adapte l'assolement qui lui convient en fonction du climat local, du type de sol et du type de culture. Par exemple,

sur certains domaines dans le secteur d'Arches, on relève que les rotations peuvent s'étaler sur 9 ou même 12 ans. Ce n'est que lorsque la terre est épuisée qu'on laisse la parcelle en friche, en pâture ou qu'on y sème du trèfle. Même si le climat vosgien, avec sa pluviométrie abondante au printemps, favorise cette pratique, elle nécessite des terres naturellement riches, capables de supporter une culture intensive plusieurs années de suite.

Cette organisation a un impact énorme sur la vie rurale et l'organisation des récoltes, nécessitant une gestion collective de l'ensemble du territoire cultivé (nommé le « finage »). Plutôt que de diviser chaque propriété en trois soles, c'est l'ensemble du finage qui était découpé en trois grands secteurs. Par exemple, à Dompierre en 1789, selon la monographie communale, l'ensemble des propriétés appartenant aux paysans du village (hors propriétés des nobles, ecclésiastiques et bourgeois extérieurs) est constituée de 950 jours de terre, divisés équitablement en trois soles de 316 jours.

Chaque propriétaire possédait ses terres sous forme de multiples parcelles étroites et allongées, disposées parallèlement, dites parfois « en lames de parquet ». Cette forme en lanières était déterminée par une simple réalité agricole : il n'était pas aisé de tourner ou de faire demi-tour avec une charrue attelée à une paire de bœufs. Il était donc beaucoup plus simple d'avancer en ligne droite, le plus loin possible et de minimiser ainsi le nombre d'allers et retours, donnant au parcellaire cette forme si caractéristique.

Ces parcelles étaient dispersées sur l'ensemble du finage. Par conséquent, un même cultivateur possédait presque toujours des parcelles dans chacune des trois soles. Cette dispersion garantissait que chaque paysan récoltait chaque année un peu de blé (dans la première sole), un peu d'avoine (dans la seconde) et laissait une partie de ses terres au repos, en jachère (dans la troisième). Dans une sole donnée, tous les cultivateurs étaient tenus de réaliser des semis identiques au même moment. Les dates de moisson étaient également décidées collectivement. Tout le village participait aux travaux des champs, sur l'ensemble du finage. A Zinzendorf, on peut ainsi lire dans la monographie communale : « L'épicier ruraliste est en même temps propriétaire et cultivateur ; seul le cordonnier ne se livre pas aux travaux des champs parce qu'il est infirme, il joint à sa profession celle de débitant de boisson. Il y a aussi un charron, un boulanger et deux aubergistes, tous cultivateurs. »

Il est important de noter une exception notable dans le secteur de la Vôge. En raison d'un sous-sol gréseux plus pauvre et d'un habitat plus dispersé, les exploitations y étaient souvent plus autonomes. Les terrains étaient alors regroupés à proximité de la ferme et clôturés de murets en pierres sèches ou en grandes dalles de grès, nommés des « palis » ou « pots de pierre ». Ces palis sont des pierres assez larges (entre 40 et 70 centimètres) et d'épaisseur comprise entre 15 et 20 centimètres. Les 2/3 sont visibles et 1/3 est enterré. On raconte que l'on pouvait lâcher des

porcs dans ces enclos, grâce à la résistance de ces pierres à la poussée. On en trouve aujourd'hui encore de nombreux vestiges en bordure des routes, comme à Hadol ou Trémonzey, où ils ont été restaurés récemment.

On peut également retrouver d'autres types de clôtures anciennes autour des parcelles qui entourent les habitations de la Vôge, il s'agit des « téchottes ». Ce sont des pierres levées taillées, munies d'encoches qui recevaient des barres de bois amovibles.

La Révolution française a tenté de bouleverser cet ordre par la vente des biens nationaux et le partage des communaux dès 1792, visant à créer une classe de petits propriétaires indépendants. Cependant, ces mesures ont souvent profité aux paysans les plus aisés capables d'acheter les lots mis aux enchères, tandis que les plus pauvres se voyaient parfois privés de l'accès aux pâturages collectifs, provoquant des conflits sociaux. Au XIXe siècle, le développement massif de la culture de la pomme de terre transforme ce cycle ancien. La rupture définitive intervient au XXe siècle avec la mécanisation, l'utilisation d'engrais chimiques et les remembrements, qui entraînent une augmentation des cultures fourragères et intensives.

ÉLEVAGE

Dans les Vosges, l'élevage joue un rôle important dans la vie des communautés villageoises. À Dompierre, la monographie communale de 1889 indique, par exemple, que « L'élevage du bétail est aussi une des principales ressources du pays ;



outre les chevaux et les bœufs, employés en grand nombre au travail de la terre, Dompierre possède deux troupeaux importants, l'un de truies servant à la reproduction et un autre d'environ 150 vaches qui produisent un beurre assez renommé. »

Dans la plaine, les bêtes sont mises à paître sur les biens communaux, ou pâquis. Les fonds de vallées, enrichis par le limon des crues, sont également utilisées comme prés de fauche pour la production de fourrage pour l'hiver. Dès que les récoltes étaient engrangées, les parcelles labourées étaient alors ouvertes au troupeau communal, mené par le berger de la commune, pour y paître librement, c'est la pratique de la « vaine pâture ». Pour permettre cette circulation du bétail sur les terres privées, il était interdit de clore ses champs ou de planter des haies entravant la circulation des animaux. La jachère servait également de pâturage temporaire pour le bétail qui la fertilisait en retour par son fumier. Dans la Vôge, l'habitat dispersé génère une exploitation de proximité avec de petites prairies alternant avec des terres cultivées, où le bétail dispose d'enclos à proximité de la ferme ou dispersés.

Dans les villages, on trouvait de nombreux animaux :

- **Le bœuf** : C'était l'animal de trait par excellence, particulièrement dans la Vôge où il était préféré au cheval pour les travaux de force. Toujours utilisé par paire, on l'utilisait pour le labour, le transport des récoltes et le débardage du bois en forêt.
- **Le cheval** : Compagnon indispensable du



laboureur, il servait aux travaux des champs et aux transports. Bien que le bœuf soit plus puissant, le cheval était apprécié pour sa rapidité. Il logeait dans l'écurie.

- **La vache** : Essentielle pour la production laitière, elle fournissait le lait pour la consommation familiale et la fabrication du beurre ou du fromage, notamment dans le secteur du massif. Dans les exploitations les plus pauvres, les vaches pouvaient exceptionnellement être attelées pour le labour. Dans les Vosges, le mot « étable » était assez peu utilisé. On emploie le mot général « écurie » pour désigner aussi bien l'espace occupée par les vaches que par les chevaux.

- **Le porc** : C'était la base de l'alimentation paysanne, fournissant viande, lard et charcuterie pour toute l'année. On l'élevait dans une partie spécifique de la ferme nommée porcherie, « soue » ou « réduit » à porcs.

- **Le mouton et la brebis** : Élevés pour leur viande, leur lait et leur laine, ils étaient souvent regroupés en un troupeau communal. Le berger communal les menait paître chaque jour sur les terrains de vaine pâture ou le long des chemins.

- **La chèvre** : Surnommée « la vache du pauvre », elle était élevée par les familles modestes car elle demande peu de nourriture tout en produisant du lait et de la laine. Elle rejoignait également le troupeau du berger communal.

- **La volaille** (poules, coqs, canards, oies, dindons) : Les volailles se déplaçaient librement devant les maisons, dans les rues et sur les usoirs pour désherber les abords des habitations et les caniveaux en pierre. Elles fournissaient des œufs





et de la viande. Le coq, animal emblématique présent aussi sur les clochers, joue également un rôle symbolique. Son chant annonce la fin de la nuit et le début du jour, le passage des ténèbres à la lumière.

• **Le lapin** : Élevé pour sa chair, il était logé dans des cages ou des « loges » en bois, souvent placées dans la pénombre de la grange ou de l'écurie.

• **L'abeille** : Présente dans des ruches, elle fournissait le miel. Les ruches étaient souvent placées dans des petits abris maçonnés ou en bois nommés ruchers, situés près des vergers ou dans des bâtiments annexes autonomes.

• **Le pigeon** : Logé généralement de petits abris aménagés sous la toiture des fermes, il fournissait de la viande et son fumier (la colombine) était un engrais très prisé.

• **Le chat** : Présent en nombre dans les villages, il était indispensable pour protéger les réserves de grains contre les rongeurs. Pour lui permettre de circuler, les portes étaient souvent munies d'une ouverture découpée à la base.

• **Le chien** : Principalement utilisé par le berger communal pour mener et rassembler les troupeaux, il servait aussi à la garde de la ferme.

• **L'âne** : Bien que moins fréquent que le cheval, il servait de bête de somme pour le transport de charges légères et logeait à l'écurie.

LA VIGNE

Dans les Vosges, la culture de la vigne a occupé une place importante dans l'économie rurale jusqu'au milieu du XX^e siècle, moment où

elle a décliné sous l'effet du phylloxéra et du remembrement.

Bien que les rendements aient pu être faibles et la qualité du vin parfois jugée médiocre, la plupart des agriculteurs consacraient une parcelle, même petite, à cette production destinée prioritairement à la consommation familiale. Même si ce passé a aujourd'hui presque entièrement disparu, les cartes du début XIX^e siècle, notamment les plans par type de culture, nous renseignent sur l'importance de ces vignes.

Le vin était transporté et conservé dans des barriques stockées dans les caves ou parfois dans la partie haute des granges des exploitations les plus riches. Le vin tiré directement du tonneau en cave était une boisson quotidienne lors des repas, car il constituait une alternative plus sûre à l'eau, qui pouvait être porteuse de maladies. Cependant, à partir de 1894, le puceron du phylloxéra est identifié dans les Vosges, après plusieurs décennies de ravages dans les vignes du sud de la France. Originaire d'Amérique du Sud, ce parasite se répand rapidement dans les campagnes, infectant et asphyxiant les pieds de vignes.

Entre 1900 et 1910, des pans entiers du vignoble vosgien s'effondrent, malgré les efforts pour lutter contre la propagation du phylloxéra : greffes de pieds d'origine américaine et hybridation. De nombreux agriculteurs abandonnent la culture de la vigne au profit de l'élevage laitier.

LA POMME DE TERRE

La culture de la pomme de terre occupe une place centrale dans l'économie rurale des Vosges. Cette culture apparaît dans les Vosges à la fin du XVI^e siècle. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, des étendues de plus en plus vastes sont consacrées à cette culture.

Dans la plaine vosgienne, la pomme de terre a été intégrée au système de l'assolement triennal, occupant souvent la troisième année de la rotation aux côtés de la jachère. Elle contribue à la révolution agricole du milieu du XVIII^e siècle en permettant la suppression progressive de la jachère et la privatisation des terres autrefois communales. Dans la Vôge, territoire au sol gréseux plus pauvre, elle constitue l'une des cultures les plus importantes dès le XVIII^e siècle et constituait la nourriture de base du paysan vosgien.

Au-delà de l'alimentation humaine, la pomme de terre remplit des fonctions économiques majeures :

- Jusqu'à la veille de la 1^{ère} Guerre mondiale, les Vosges s'imposent comme un territoire majeur de la féculerie en France grâce à une multitude de petits établissements dispersés dans les campagnes. Cette production est principalement destinée aux industries textiles et papetières du secteur qui emploient cette fécule pour l'apprêt des tissus et le collage du papier. Pour les paysans vosgiens, cette culture des pommes de terre à fécule, parfois surnommée l'« or blanc » représente une ressource économique importante.

- La pomme de terre était également à la base de l'alimentation des porcs.

2. LES VILLAGES DU PAYS D'ÉPINAL

Avant d'étudier les maisons en tant qu'objet patrimonial, il est nécessaire également de s'intéresser, dans un second temps, à leur emplacement au sein du village et leur articulation les unes par rapport aux autres. En effet, du fait de l'importance de l'étendue géographique du périmètre du Pays d'Épinal, on relève des structurations variées qui témoignent de la diversité des climats, des cultures, des sols et des architectures.

L'HABITAT AGGLOMÉRÉ

Cette typologie de villages regroupe plusieurs sous-catégories, qui partagent la caractéristique commune de présenter un habitat groupé. On retrouve ce type de villages principalement dans les zones de plaines agricoles, jusque dans le nord de la Lorraine, ce qui lui vaut parfois l'appellation de « village lorrain typique ». En effet, les espaces ouverts de la campagne vosgienne sont souvent organisés selon un même schéma : un lieu d'habitation central et regroupé, entouré de parcelles dédiées à l'agriculture ainsi que des bois.

L'habitat y est généralement mitoyen et se développe le long de quelques rues seulement. Quand il s'étend de part et d'autre d'une artère unique, on observe alors un village très étendu, appelé généralement « village-rue ». Il existe cependant de nombreux exemples à deux ou trois rues, résultant souvent de l'extension d'un noyau initial vers des chemins de desserte du finage, créant une morphologie en étoile où le bâti s'étire au gré de la croissance démographique et des besoins agricoles.

L'un des principaux moteurs du regroupement des maisons dans les villages de plaine est le système de culture par assolement triennal. En effet, ce type de culture génère de nombreuses servitudes collectives : l'assolement et le droit de vaine pâture imposaient aux agriculteurs de regrouper leurs habitations pour laisser le finage libre aux cultures et au troupeau commun. Ainsi, la plupart des terrains autour du village ont une utilisation communautaire et collective, ce qui rend impossible les constructions isolées sur le finage ailleurs que le long des rues existantes.

Le centre du village est alors souvent matérialisé par les édifices publics et communautaires, notamment l'église, qui joue souvent le rôle central dans la structuration des villages. Les habitations possèdent une deuxième entrée à l'arrière de la ferme, permettant d'accéder directement au jardin, aux vergers et aux parcelles agricoles.

Même s'il peut être tentant d'imaginer que les maisons les plus anciennes sont situées au cœur du village et que les plus récentes viennent s'ajouter progressivement en périphérie, la réalité est plus nuancée. La structure actuelle de nos villages actuels résulte de plusieurs siècles d'évolution et plusieurs petites habitations, notamment destinées aux manouvriers viennent parfois s'intercaler entre deux maisons existantes, créant ainsi une mitoyenneté qui n'existait parfois pas à l'origine. Au XIXe siècle, la pression démographique entraîne également l'agrandissement de certaines fermes aisées du centre, poussant ainsi les ménages les plus modestes vers les



périphéries. Ces mêmes périphéries accueillent également de grandes fermes nouvelles, indépendantes, profitant de la place disponible. Quand les maisons s'étendent le long de plusieurs axes, mais sans s'étirer sur la longueur, on parle alors plus généralement « village-tas », qui présentent globalement la même typologie que les villages-rues, agencés autour d'un noyau central (église ou carrefour principal). Les habitations s'agencent autour dans un réseau de ruelles. L'organisation y est moins linéaire, privilégiant une imbrication des volumes qui répond souvent à des contraintes géographiques qui ont influencé le développement du village : relief, cours d'eau, protection contre les vents, etc.

L'HABITAT SEMI-DISPERSÉ

Au sud d'Épinal se trouve le secteur dit « de la Vôge », dont l'altitude vacille entre 250 mètres pour la partie la plus occidentale, et une moyenne de 500 mètres pour la partie orientale. Elle marque ainsi la porte d'entrée au massif vosgien. Contrairement à la plaine riche en terres calcaires fertiles, la Vôge repose sur un plateau gréseux au relief souvent accidenté et aux sols plus pauvres. Ce type de sol ne permettait pas de supporter le système de l'assolement triennal, qui est l'un des principaux moteurs du regroupement des maisons dans les villages de plaine, levant ainsi toute contrainte sur la disposition des bâtiments. Chaque cultivateur disposait de plus de liberté pour s'installer sur ses propres terres, ce qui explique le grand nombre de fermes isolées et non mitoyennes. Cette absence de mitoyenneté permet de varier les formes des



constructions, les volumes et l'emplacement des ouvertures... Les bâtiments annexes, tels que four, porcherie et remise peuvent même ne pas être intégrés au bâtiment principal et former un bâtiment indépendant, rompant avec l'idée de la maison-bloc. Les constructions se rassemblent par grappe formant aujourd'hui ce qu'on appelle des « hameaux » ou « écarts » qui s'expliquent par l'histoire spécifique de ce secteur.

Dès le XIe siècle, le secteur de la Vôge reste massivement boisé et partagé entre de grandes abbayes (comme Remiremont ou Luxeuil) et les ducs de Lorraine. La volonté politique des ducs, cherchant à asseoir leur autorité, est à l'origine des premiers défrichements et favorisent l'installation de colons.

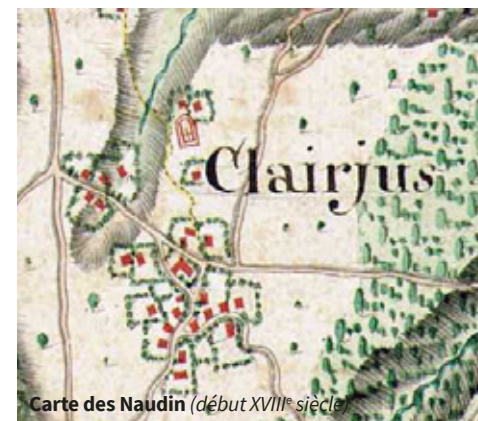
Le défrichement s'accélère au XVIe siècle grâce à l'attribution de chartes de franchises. Par ces actes, les ducs concèdent aux colons des terres médiocres situées en lisière de forêt en échange de redevances, nommées « acensements ». On en retrouve aujourd'hui quelques traces en étudiant la toponymie. Par exemple, on retrouve autour de Fontenoy-le-Château, de nombreux lieux-dits appelés « scie » (Les Grandes Scies, La Scie Goguette, la Scie Tantane, la Scille Blancheville, etc...), traduisant leur vocation d'exploitation forestière. Une fois les grandes forêts ouvertes par la création de « tranchées », de « percées », de « trouées » ou de « clairières », ces nouvelles terres gagnées sur la forêt sont alors mises en culture et de petites exploitations isolées viennent s'y installer, composées d'une maison et d'un bâtiment agricole, destinées à mettre en valeur ces



Carte des Naudin (début XVIII^e siècle)



Carte des Naudin (début XVIII^e siècle)



Carte des Naudin (début XVIII^e siècle)



Ecart verriers à Hennezel

terres ingrates. On parle alors de « granges » et de « baraques », appellations encore aujourd'hui très présentes dans la toponymie locale. Au fil du temps, ces exploitations isolées se développent pour devenir des hameaux agricoles, conservant souvent une structure éclatée.

Parfois, ces défrichements suivent un objectif préindustriel, permettant ainsi la fondation de verreries, encouragées par le duc de Lorraine à partir de 1369, mais aussi de forges, de moulins et de scieries le long des cours d'eau (Semouse, Coney, Ourche, etc...). Ces établissements, installés au cœur des massifs, exploitent la forêt (utilisée comme combustible sous la forme de charbon de bois) et l'énergie hydraulique. Cette activité économique attire de nouvelles populations qui viennent y travailler, créant des **villages-clairières**.

Après la guerre de Trente Ans, de nombreuses verreries ruinées évoluent en simples exploitations agricoles, perpétuant cet habitat dispersé, particulièrement visible, encore aujourd'hui dans la forêt de Darney.

La création des communes lors de la Révolution française s'est heurtée, dans la Vôge, à la dispersion de l'habitat en hameaux. Cette configuration a donc conduit le pouvoir révolutionnaire à regrouper, au sein d'une même commune, une multitude de hameaux et d'écarts qui fonctionnaient jusqu'alors de manière relativement autonome. Les chiffres issus des recensements et des anciens cadastres illustrent l'ampleur

de ce regroupement : la commune de Hadol intègre ainsi 36 hameaux, tandis que Bains-les-Bains en compte 24, La Chapelle-aux-Bois 23 et Xertigny 20. Au sein de ces vastes territoires communaux, les hameaux conservent souvent leurs propres équipements de proximité, tout en étant rattachés à la mairie et à l'école situées au village principal.

FERMES ISOLÉES ET SPÉCIFICITÉS MONTAGNARDES

Dans les Hautes-Vosges, l'absence de contraintes communautaires et la prédominance d'une économie pastorale favorisent un habitat dispersé sur les coteaux des montagnes où la ferme de montagne s'implante généralement au cœur des pâturages.

EQUIPEMENTS COLLECTIFS

Dans le Pays d'Epinal, le village fonctionne comme un écosystème où les équipements collectifs complètent l'activité des fermes, qui ne peuvent fonctionner en totale autonomie. En l'absence d'eau courante dans les habitations, la vie quotidienne s'organise autour des points d'eau publics : les puits et fontaines pour l'approvisionnement, les lavoirs (généralisés vers 1850) pour l'entretien du linge et les guéoirs (ou « gayoir » ou « aigayoirs »), grands bassins semi-circulaires où l'on baigne les chevaux après le travail. Il faut cependant préciser que de nombreuses fermes disposaient également de leur propre puits privatif. Ainsi, par exemple, à Hadol, chaque maison de la rue Haute disposait à l'extérieur de son propre puits.

Le centre du village regroupe des commerces de proximité : le boulanger, le boucher, l'épicerie, sans compter les nombreux cafés et bistrots de village. Ces services sont complétés par le passage de marchands ambulants et de prestataires spécialisés comme les rémouleurs pour l'affûtage des outils de coupe, les rétameurs ou les colporteurs proposant mercerie et objets de piété.

Le tissu artisanal est directement lié aux besoins de l'agriculture et de la construction. Le forgeron et le maréchal-ferrant assurent l'entretien du matériel et le ferrage des animaux de trait. Le menuisier et le charpentier interviennent sur les charpentes et le mobilier. Des métiers spécialisés comme le bourrelier, le tuillier ou le sabotier sont également recensés. Dans les secteurs gréseux ou calcaires, les laviers extraient et taillent les pierres pour les couvertures de toitures. Parallèlement, l'omniprésence des cours d'eau permet l'installation d'une petite industrie comprenant des moulins à grains et des scieries communales ou privées. Dans certains secteurs comme la Vôge, des activités comme les verreries, féculeries, forges et saboteries complètent l'économie locale en permettant aux agriculteurs de compléter leurs revenus par une activité annexe pendant les périodes creuses.



Café-épicerie-mercerie à Martinville



Ancien « travail » destiné au ferrage des chevaux à Dompierre



Habitants autour de la fontaine à Ainvelle

3. LES MAISONS VOSGIENNES

En France, il existe de nombreux types de maisons rurales. Ainsi, en Auvergne et en Picardie, les fermes traditionnelles sont composées de plusieurs bâtiments qui se répartissent autour d'une cour carrée fermée par un portail. En Lorraine et dans les Vosges, ce modèle est fondamentalement différent. L'architecture rurale vosgienne s'articule selon le modèle de la « maison-bloc », répandu dans diverses régions françaises, qui abrite sous un toit unique les hommes, les bêtes et les récoltes. C'est en Lorraine centrale, qui s'étend de la Meuse à la plaine sous-vosgienne, que se constitue l'archétype de cette ferme traditionnelle. Les plaines et les plateaux favorisent en effet le développement de la polyculture associée à l'élevage. Plus on s'éloigne de la Lorraine centrale, plus les influences des provinces limitrophes se font sentir, donnant naissance à des particularités locales. Ainsi, par exemple, on constate une influence de l'architecture franc-comtoise dans les villages de la Vôge et une influence alsacienne bien présente sur le massif vosgien. Il n'existe donc pas une seule maison typique vosgienne mais un éventail de modèles, qui dépendent à chaque fois des besoins, de la géologie, de l'usage, du statut social, de la richesse et de l'époque.

La distinction selon les catégories sociales est en effet importante car on constate une hiérarchie marquée entre la maison du laboureur, celle du simple fermier et celle du manouvrier. Le laboureur aisé possède ainsi une exploitation imposante de trois travées ou plus, où le travail de la pierre est poussé. À l'inverse, la maison du manouvrier présente des volumes étroits d'une à deux travées,

sans grange véritable, ni écurie car ne possédant pas de bétail.

Dans les parties suivantes, nous allons présenter les principaux modèles que l'on retrouve sur le territoire du Pays d'Epinal.

MODÈLES LES PLUS ANCIENS

Les fouilles archéologiques entreprises en Lorraine permettent de révéler de nombreuses structures d'habitats médiévaux, partiellement conservés. Cependant, les archéologues du bâti se retrouvent face à ce qu'on appelle des éléments « en contexte déstructuré, sinon perturbé ». Cela signifie que les éléments qui constituent une habitation ancienne (volumes, murs, portes, charpentes, fenêtres, etc...) ont connu une histoire mouvementée avant d'arriver jusqu'à nous. Il est ainsi très fréquent de se retrouver face à des éléments d'une construction antérieure, parfois sans rapport, qui sont réutilisés dans une construction récente : soit en conservant sa destination initiale (un linteau réutilisé en linteau sur une autre maison, par exemple), soit en modifiant complètement sa fonction initiale (un linteau placé au milieu de la façade ou dans un chaînage d'angle). On parle alors de « réemploi ». Ces nombreuses transformations rendent ainsi difficile toute datation et toute étude sur le bâti de cette époque. Une date inscrite sur un édifice ne signifie donc pas que le bâtiment a été construit à cette époque, il peut s'agir simplement d'un réemploi. Il convient alors de se pencher sur l'ensemble des éléments architecturaux, qui peuvent être datés individuellement, pour retracer l'historique complexe d'un édifice. Ils permettent cependant



Maison à tourelle - Tignécourt

de renseigner sur les techniques constructives, les outils employés, les méthodes de montage et leur persistance d'une époque à l'autre.

Au cours XVII^e siècle, la Lorraine est ravagée par plusieurs guerres : la Guerre de Trente ans (1618-1648), et les guerres contre la France, qui continuent, de manière intermittente, jusqu'en 1671. Ces conflits engendrent de nombreuses famines et épidémies, saignant la Lorraine de plus de la moitié de sa population. De plus, les pillages et destructions dans les villages ont été très importantes. Les exemples antérieurs à ces guerres sont donc rares et souvent partiels. En effet, les destructions n'ont pas toujours touché l'ensemble de la maison, il arrive donc que le bâti rural ait préservé une partie de sa structure, des aménagements, ou de la circulation datant du Moyen Âge.

On retrouve principalement des exemples en milieu urbain, construits dans le cadre d'une ville ou une prévôté (Epinal, Rambervillers, Charmes, ...) ou des demeures nobles ou bourgeoises, les plus beaux exemples étant situés dans les villages du Sud-Ouest : Châtillon-sur-Saône, Les Thons, Saint-Julien. Ces quelques édifices qui sont arrivés jusqu'à nous ont été souvent transformés au fil des siècles pour s'adapter à l'évolution des pratiques agricoles et des modes architecturaux. Destinés dans un premier temps à un usage urbain, commercial, artisanal ou en maison forte, ils ont souvent été convertis en ferme par la suite et plus ou moins transformés.

Les édifices subsistants, souvent identifiés par des éléments en remploi ou des structures anciennes,

révèlent une organisation spatiale déjà proche de la maison-bloc où logis, grange et étable cohabitent sous un même toit. Ces maisons possédaient déjà une profondeur remarquable. Les quelques exemples datés d'avant 1630 atteignent parfois une vingtaine de mètres de profondeur. Ces vestiges sont cependant, le plus souvent, des maisons ayant appartenu à des familles bourgeoises ou riches, qui ne permettent pas de retranscrire la vie des familles les moins aisées.

Sur le plan stylistique, ces maisons témoignent de la transition entre le gothique et le style Renaissance. Les façades en pierre de taille présentent des fenêtres à meneaux, des linteaux sculptés de motifs en accolade ou trilobés, et des niches d'angle ornées. Une particularité architecturale forte est la présence de tourelles d'escalier hors-œuvre accolées à la partie logis pour desservir les étages, très présente dans le sud-ouest vosgien.

MAISONS MITOYENNES

Dans la plaine, au sol calcaire et argileux, l'habitat est traditionnellement groupé en villages-rues compacts. Les maisons, alignées le long de la rue, se déploient en profondeur sur des parcelles en lanières. Elles ont donc une forme étroite très allongée, la profondeur pouvant être jusqu'à 2 fois supérieure à la largeur.

L'essentiel de la lumière naturelle provient de la façade côté rue, les ouvertures à l'arrière se faisant plus rares. Quant aux accès, ils se situent, eux aussi principalement sur les faces avant et arrière.



Maison XVII^e siècle - Bult



Vestige de fenêtre gothique
- Vaxoncourt



Maison en L - Les Thons



Ferme à pavillon - Mazeley



Maison XVII^e siècle - Vaxoncourt



Maison XVII^e siècle - Sérécourt



Ferme à hallier - Godoncourt



Dompierre



Maison XVII^e siècle - Chatillon-sur-Saône



Village rue de Vincey



Ville-rue de Roville-aux-Chênes



Saint-Genest

MAISONS ISOLÉES

Même dans un village-rue, il est courant que de nombreuses maisons échappent à la mitoyenneté. Ces maisons présentent généralement la forme d'un rectangle plus large que profond. Ce modèle est assez fréquent dans les fermes du XIX^e siècle, qui s'installent en périphérie des villages. On le retrouve aussi beaucoup dans la Vôge, favorisé par la dispersion de l'habitat, où les fermes sont souvent autonomes.

MAISONS EN L ET MAISONS À PAVILLON

La ferme à plan en L, également qualifiée de « maison en équerre », représente environ 8 % des édifices repérés dans l'inventaire de l'architecture rurale du sud-ouest vosgien. Cette morphologie résulte généralement d'une évolution du bâti initial, par l'ajout d'un corps de bâtiment transversal sur une partie de l'usoir.

Dans certains secteurs comme le canton de Monthureux-sur-Saône, ce modèle correspond à de petites fermes dédiées à l'élevage, le logis

occupant la partie saillante du L, tandis que les locaux d'exploitation, comprenant la grange et l'écurie, sont situés dans la partie en retrait. On trouve cependant des exemples inverses, comme à Godoncourt ou Les Thons, où la partie saillante du L est affectée à l'élevage des animaux.

Cette disposition se retrouve sur l'ensemble du territoire du Pays d'Épinal, notamment au niveau des maisons les plus anciennes datant des XVII^e et XVIII^e siècles. ON en trouve plusieurs exemplaires remarquables dans le village de Les Thons. L'un des exemples les plus fameux est la maison natale du peintre Claude Gellée (vers 1600 - 1682), située dans le village de Chamagne.

Lorsque le corps de bâtiment en avancée est plus haut que l'ancienne ferme et qu'il est surmonté d'une toiture à quatre pans, on parle alors de « ferme à pavillon », qui marque de la réussite sociale et économique de son propriétaire.

4. TECHNIQUES CONSTRUCTIVES ET ÉLÉMENTS STRUCTURANTS

Dans le Pays d'Épinal, jusqu'à l'arrivée des matériaux modernes tels que le béton, la majeure partie des murs des fermes, et d'une manière générale, de toutes les constructions, sont construits en moellons de pierre. On ne trouve que de rares exemples de construction en pans de bois, majoritairement d'influence alsaciennes, dans le secteur des Vosges du Nord.

Dans les fermes, les deux murs gouttereaux, qui forment la façade avant et arrière sont quasiment exclusivement en moellons de pierre. Concernant les deux murs pignons, plusieurs variantes existent. Ils peuvent s'élever intégralement en maçonnerie jusqu'à la rive de toit, mais peuvent également être maçonné que jusqu'à la hauteur des murs gouttereaux, formant ainsi une structure rectangulaire de même hauteur. Le pignon est alors terminé simplement en planches de bois. Cette méthode présente un double avantage : l'utilisation du bois était nettement moins coûteuse que la pierre et les interstices entre les planches permettaient une bonne circulation de l'air, aérant ainsi les greniers où étaient stocké le foin.

MURS SANDWICHS

Pour les murs maçonnés, la principale technique utilisée était celle des murs à double paroi ou surnommés « mur sandwich » : deux murs parallèles, réalisés en moellons de pierre, sont élevés, séparés de plusieurs dizaines de centimètres. Il s'agit du parement intérieur et du parement extérieur. Les moellons sont plus ou moins bien taillés et agencés en fonction de la richesse et du statut social du propriétaire, mais aussi des ressources

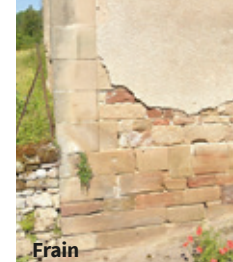
naturelles disponibles sur place. Entre ces deux murs, on vient ensuite combler le vide par l'apport de ce qu'on appelle un « blocage » ou une « fourrure », constitué de pierres moins belles ou plus petites (appelées « blocaille »), de gravier, d'éclats issus de la taille des pierres des parements, de mortier, de terre, de sable, et parfois de foin bourné avec de l'argile pour former un isolant thermique, le tout lié à la chaux grasse. Ce blocage assure ainsi la cohésion des deux murs de parement, la chaux jouant également rôle d'isolant.

Pour renforcer cette cohésion, de longs blocs de pierre sont placés de manière perpendiculaire, reliant les deux parements, dépassant d'une dizaine de centimètres à l'extérieur. Dans les Vosges, ces pierres portent le surnom de « boutisses ». Elles sont encore très visibles sur de nombreuses fermes, exclusivement sur les murs pignon et sont à l'origine de plusieurs mythes locaux. En effet, plus le nombre de boutisses est élevé, plus cela signifie que le mur est solide. Dans certains secteurs, on raconte par exemple que les maçons percevaient un bonus pour chaque boutisse installée, car le propriétaire leur offrait une bouteille de vin qu'il posait sur chaque boutisse qui dépassait. On raconte également que certains maçons peu scrupuleux disposaient de fausses boutisses en faisant simplement dépasser des pierres, afin d'obtenir davantage de bouteilles.

On ne trouve pas de boutisses qui dépassent sur les murs gouttereaux. Le rôle structurel de liaison entre les deux murs de parement est ici assuré



Vaxoncourt, photo © JF Hamard



Frain



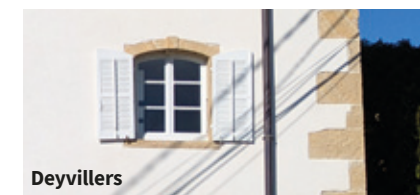
Bellefontaine



Brû



Dompierre



Deyvillers

par les linteaux des portes et des fenêtres qui, par leur profondeur, traversent l'épaisseur du mur et jouent le rôle de boutisses.

Même si les moellons de grès et de calcaires représentent l'écrasante majorité des matériaux de construction, il existe quelques exceptions à l'image de maisons construites en galets de la Moselle dans le secteur de Charmes, notamment à Langley.

Les murs des fermes possèdent une propriété physique appelée la « perspiration », ce qui signifie qu'ils sont perméables à la vapeur d'eau, permettant ainsi à l'humidité intérieure issue des activités humaines ou des remontées capillaires de migrer à travers la paroi pour s'évaporer à l'extérieur sans stagner au cœur de la maçonnerie. Les murs ne sont jamais laissés nus en façade mais reçoivent systématiquement un enduit protecteur, principalement à base de chaux grasse et de sable, qui permet de préserver cette fonction respirante. L'utilisation de matériaux modernes étanches, tels que le ciment ou les enduits hydrofuges, emprisonne l'eau dans la structure, provoquant des dégradations majeures comme le développement de moisissures, la prolifération de la mûre ou l'éclatement de la pierre lors des cycles de gel et de dégel.

SOUBASSEMENTS EN PIERRE DE TAILLE

Le soubassement en pierre de taille constitue l'assise visible de la maçonnerie des fermes traditionnelles, remplissant des fonctions de renforcement structurel et d'apparat esthétique. Situé au ras du sol, il sert de barrière contre les remontées capillaires et l'humidité stagnante.

Étant la partie la plus exposée aux projections d'eau et aux cycles de gel et dégel, l'utilisation de pierres de taille robustes permet de limiter les dégradations liées au gel.

Parfois, le traitement visuel du soubassement sert également de repère pour séparer la partie logis de la partie exploitation (grange, écurie) au sein d'un même bâtiment.

La présence de pierre de taille, comme un soubassement soigné, permettait également de mettre en avant la richesse du propriétaire. Cependant, une astuce existe pour donner un aspect soigné à moindre coût. Il est possible en effet de simuler un soubassement en pierre de taille en dessinant les formes de blocs directement dans l'enduit de la façade. On parle alors de décor de « fausse pierre ». Parfois, on note même une simple teinte différente d'enduit, pour donner l'illusion d'un soubassement.

CHAINAGES D'ANGLES

Le chaînage d'angle est un élément structurel et décoratif très fréquent dans l'architecture rurale lorraine. Le rôle premier de ces chaînages est d'assurer la solidité et la cohésion de la maçonnerie aux points de rencontre des murs extérieurs, d'autant plus que les fondations des maisons anciennes ne sont pas très profondes. L'utilisation de pierres de taille régulières pour les angles permet en effet de compenser la mise en œuvre plus irrégulière des moellons utilisés pour le reste des murs. Les pierres de chaînage sont ainsi souvent disposées de manière « harpée », c'est-à-dire en alternant des pierres longues et courtes, créant un motif en dents de scie qui renforce l'ancrage dans le mur.



Ortoncourt



Sercœur

Ces chaînages d'angles participent également à l'esthétique de la façade et témoignent souvent de la richesse du propriétaire.

Parfois, le chaînage harpé peut également être utilisé, non pas en angle, mais sur la façade, pour séparer visuellement le logis de la partie exploitation au sein d'un même bâtiment. Comme pour les soubassements, il est possible de simplement tracer de fausses arrêtes de pierre dans les enduits frais pour donner l'illusion de la présence d'un chaînage d'angle.

CORDONS ET BANDEAUX

Les bandeaux en pierre de taille sont des éléments horizontaux qui viennent souligner les différents niveaux de l'habitation. On en trouve également en cordon pour souligner la base de la toiture. La présence de ces ornements est un indicateur de la richesse et de la puissance du propriétaire. Ils jouent également un rôle structurel en raidissant et augmentant la résistance des murs.

Ces bandeaux peuvent être de simples lignes uniformes, ou être davantage travaillés avec la présence de moulures, dans le cas des familles les plus aisées.

ANCRES

Avec le temps, il arrive que les murs de parements se désolidarisent et que le parement extérieur menace de s'écrouler. La technique pour le renforcer consiste alors à percer un petit trou dans le mur et à y passer une tige de métal, large de quelques centimètres, que l'on nomme un « tirant ». Aux

deux extrémités de cette barre, on fixe ensuite des « ancrs », « anilles », « clé de tirant », « croix de tirant », ou « croix de Saint André » également en métal, qui vont exercer une pression sur les deux murs de parement, les empêchant de s'écarter. On retrouve aujourd'hui ces ancrs sur de très nombreuses maisons. Elles peuvent être de formes diverses, majoritairement en forme de I, de X ou de S. Leur présence dans le paysage vosgien est telle qu'on les retrouve aujourd'hui sur le blason de la commune de Xertigny pour leur ressemblance avec la lettre X.

ESCALIERS EXTÉRIEURS

Plutôt rare dans le reste des Vosges, la présence de quelques marches d'escaliers pour accéder à la porte du logis est assez caractéristique des cantons du sud-ouest vosgien, autour de Lamarche et Monthureux-sur-Saône.

Même si la présence d'escaliers pour accéder au logis est souvent, une adaptation au relief, dans le sud-ouest, la raison principale de cette surélévation est généralement la présence d'une cave située directement sous la partie habitée. Cette organisation est typique des maisons de vignerons, nombreuses dans ces secteurs, où la cave pour le stockage du vin est un élément central de l'économie. Pour accueillir cette cave tout en évitant de creuser trop profond, le niveau du rez-de-chaussée du logis est alors surélevé par rapport au sol extérieur, ce qui nécessite un escalier pour atteindre la porte piétonne. Ce dernier ne se limite pas à une fonction utilitaire, il est aussi un élément de décoration et de prestige, témoignant de l'aisance du propriétaire.



La Baffe



Mont-lès-Lamarche



Provenchères-lès-Darney



Moyemont



Châtillon-sur-Saône



Sérocourt



Senaide



Senaide



Les escaliers sont parfois associés à la présence de bancs en pierre de taille plus ou moins travaillés. Dans le sud-ouest, les bancs sont souvent placés perpendiculairement à la façade, une disposition rare ailleurs en Lorraine où ils sont davantage parallèles au mur.

ARCS ET LINTEAUX DE DÉCHARGE

L'arc de décharge est un appareillage de pierres formant un arc au-dessus d'un linteau, porte ou fenêtre. Sa fonction principale est technique : il est destiné à soulager le linteau situé au-dessus d'une ouverture. En reportant la plus grande partie de la charge sur les côtés plutôt que sur le linteau lui-même, il évite que ce dernier ne subisse seul tout le poids de la partie supérieure et qu'il ne se brise sous le poids.

Généralement en bois, le linteau de décharge est placé au-dessus du linteau d'une ouverture (porte ou fenêtre). Il permet de reprendre une partie des charges du mur supérieur et de soulager le linteau, plus fragile en flexion. Contrairement à un arc de décharge, qui dévie les efforts latéralement, cette poutre travaille surtout en flexion et contribue à mieux répartir les charges dans la maçonnerie. Le bois, plus souple que la pierre, absorbe ainsi les petites déformations du mur.

Enfin, on trouve parfois aussi deux grandes pierres inclinées formant un angle, placées au-dessus des ouvertures. Il s'agit de linteaux « en bâtière », technique simple et efficace permettant de répartir les charges et soulager le linteau de l'ouverture.



5. PORTES ET FENÊTRES

Dans la plupart des cas, les deux murs gouttereaux regroupent les principales ouvertures, notamment sur la façade donnant sur la rue. Les portes et fenêtres sont en effet un marqueur du statut social des propriétaires et un soin particulier était accordé aux différents encadrements. Elles sont indispensables pour apporter de la lumière à l'intérieur, et pour l'aération, le cumul avec les conduits de cheminée formant un retour d'air, améliorant ainsi le confort thermique et la ventilation du bâtiment.

Concernant le mur pignon, dans le cas des villages-rues aux maisons mitoyennes, ils sont bien entendu aveugles. Dans le cas des fermes individuelles, on trouve également de nombreux murs pignons entièrement aveugles ou parfois percés de petites ouvertures, notamment au niveau du grenier. La présence de fenêtres est moins fréquente, souvent issues de transformations postérieures.

La présence de portes anciennes y est beaucoup plus rare, mais tout de même existante. On les trouve généralement quand la ferme est bâtie sur un terrain en pente, quand la hauteur du mur gouttereau arrière est insuffisante pour ménager l'ouverture, celle-ci est alors déplacée sur le pignon. C'est également sur le pignon que l'on peut retrouver les traces d'anciens fours à pain.

PORTE CHARRETIÈRE

La porte charrettière est devenue le symbole des fermes vosgiennes et son marqueur le plus emblématique. Son rôle est de permettre le passage des véhicules agricoles vers la grange. Cette ouverture monumentale, souvent placée

au centre de la construction pour mieux répartir les charges latérales sur la maçonnerie, présente une grande diversité de formes selon les terroirs et les époques. On rencontre principalement des arcs en plein cintre, dessinant un demi-cercle, mais aussi des modèles surbaissés dits « en anse de panier » ou des linteaux droits portés par des piédroits massifs (ou « jambages »). Jusqu'au XXe siècle, la mise en œuvre utilise principalement la pierre de taille locale, grès ou calcaire, soigneusement appareillée en claveaux, se rejoignant au centre avec une « clé d'arc » qui peut être saillante et décorée.

L'analyse des claveaux des arcs permet de constater le soin apporté à la fabrication de ces arcs. On note ainsi parfois des alternances régulières de pierres de grès jaune et de grès rose pour former des motifs colorés, ou une disposition harpée, c'est à dire une succession régulière de claveaux larges et de claveaux fins alternés. On peut également constater la présence de particularité locales liées aux ressources disponibles sur place. Ainsi, par exemple, dans le secteur sud-ouest, le village de Les Thons se démarque par la présence spécifique de nombreuses portes de granges aux claveaux de très petite dimension, disposés en éventails. Cette particularité est due au sous-sol géologique calcaire de la commune. De manière générale, dans secteur sud-ouest, le nombre de claveaux utilisés est plus important que sur le reste du territoire (entre 5 et 10 claveaux d'arc en moyenne). A l'inverse, autour d'Épinal et dans la région de Rambervillers, il est plus fréquent de trouver des pierres de vastes dimensions : 4



Mur pignon – Sercœur



Mur pignon – Gignéville



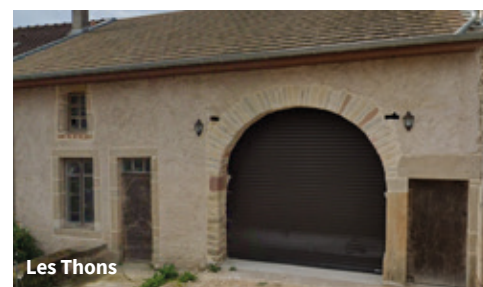
Châtillon-sur-Saône



Les Thons



La Chapelle-aux-Bois



Les Thons



Dignonville



Godoncourt



Châtillon-sur-Saône

claveaux d'arc (2 de chaque côté sans clé d'arc) ou 5 (2 de chaque côté et un claveau central jouant le rôle de clé d'arc).

L'une des caractéristiques les plus notables de l'architecture rurale vosgienne est l'existence d'un piédroit massif partagé entre deux ouvertures, généralement la porte de grange et la porte piétonne. En effet, il est fréquent que ces deux ouvertures ne présentent pas deux montants distincts, mais une seule structure verticale massive, parfois monolithique, appelée trumeau, servant de support aux deux portes. Ce dernier permet d'optimiser l'espace en façade et de renforcer la stabilité de l'ensemble face aux charges.

Les jambages, qui supportent les arcs et les linteaux sont souvent ébrasés vers l'intérieur. Cette technique permet aux lourds vantaux de la porte de grange ou du logis de se plaquer directement contre le mur intérieur lors de leur ouverture, libérant ainsi totalement le passage

Pour faciliter la circulation quotidienne sans manipuler les lourds vantaux de bois, un portillon piétonnier de 80 cm de large environ est parfois ménagé dans l'un des battants de la porte de grange.

Le métal étant rare et onéreux, on constate sur plusieurs exemples anciens qu'il était parfois possible d'utiliser exclusivement le bois pour la fabrication et même l'articulation des vantaux. Même si la plupart des portes ont depuis été changées et modernisées, on retrouve encore régulièrement des pièces de bois de forme semi-circulaire qui

dépassent de la façade, surtout dans le secteur sud-ouest où elles sont très fréquentes dans le secteur de Châtillon-sur-Saône et Les Thons.

Ces vestiges témoignent d'une autre particularité du secteur : le positionnement des vantaux de la porte de grange à l'extérieur, sur la façade, et non à l'intérieur. Cette technique permettait ainsi d'agrandir l'espace de la grange.

Même si l'écrasante majorité des portes de grange se trouve sur le mur goutterau, en façade, il existe cependant quelques exceptions de maisons avec la porte de grange sur le mur pignon. Cette adaptation est souvent due au relief, à des transformations ultérieures ou par l'orientation de la maison.

PORTE DU LOGIS

Sur les modèles de fermes les plus anciens, l'entrée se faisait plus généralement par la porte de la grange pour limiter les courants d'air. On relève également un lien avec les superstitions populaires : le logis devait être protégé symboliquement du monde extérieur (surtout après les ravages de la guerre de 30 ans), afin d'éviter les intrusions et la venue des esprits malins.

Dans la Vôge, il fallait parfois emprunter le « charri » (voir partie suivante), pour rejoindre l'habitation si la ferme en possédait. Cependant, les maisons des laboureurs aisés disposent rapidement d'une porte directe pour le logis.

Ce n'est qu'au cours du XVIII^e siècle que la porte domestique se généralise en façade, débouchant sur une cuisine ou un couloir traversant qui permet de desservir les pièces situées à l'arrière.

Il est fréquent que la menuiserie de la porte soit



Padoux



Bayecourt



Villoncourt



Sérocourt



Vaudéville

coupée horizontalement en deux vantaux pouvant être ouverts indépendamment. Cela permettait d'ouvrir la partie supérieure pour aérer, faire entrer la lumière et la chaleur aux beaux jours, tout en maintenant la partie inférieure fermée empêchant ainsi les poules et autres volailles d'entrer à l'intérieur.

Rarement surmontée d'un arc, la porte du logis est, le plus souvent, surmontée d'un linteau destiné à soutenir la maçonnerie. Le linteau de la porte piétonne constitue souvent le lieu le plus travaillé de la maison. On y trouve de fréquemment de nombreux symboles, une protection religieuse ou des décors sculptés (voir présentation détaillée dans la partie suivante)

Au-dessus du linteau proprement dit, une ouverture appelée « imposte » est parfois pratiquée. Initialement destinée à éclairer le couloir ou la cuisine, elle est tout d'abord intégrée au cadre de la porte et devient, au XIXe siècle, une partie fixe de la menuiserie.

PORTE D'ÉCURIE

La porte d'écurie, réservée au bétail, est généralement plus petite et souvent divisée en deux battants superposés pour permettre d'aérer les locaux tout en empêchant les animaux de sortir. Sa construction est généralement moins ornée.

GERBIÈRES

Sur certaines fermes, il est également possible de voir une porte au premier étage, permettant de rentrer les récoltes directement dans les greniers.

On parle alors de « gerbière », « fenièr » ou « herbaut / herbeaut ». Cependant, elles sont davantage présentes sur le secteur du massif et un peu dans la Vôge. Dans les fermes du Pays d'Épinal, elles sont plutôt rares, le foin étant généralement déchargé depuis l'intérieur de la grange. Le chariot entre par la grande porte charretière et le fourrage est monté sur des plateformes suspendues. À l'inverse, ce type d'ouverture donnant directement dans les greniers devient très fréquent dans les fermes de la Reconstruction des années 1950, parfois même accompagné d'une avancée de toiture et d'un palan pour faciliter la montée du foin.

PORTES DE CAVES

Dans le sud-ouest du territoire vosgien, la culture de la vigne a laissé sa marque dans l'architecture des fermes. L'élément architectural le plus caractéristique est la présence d'une cave voûtée en berceau, située sous le logis, pour la conservation du vin. Ces caves sont identifiables depuis la rue par des entrées extérieures maçonnées en façade, situées à proximité de la porte d'entrée.

Les escaliers menant à ces caves sont généralement couronnés par des arcs à deux ou trois « ressauts ». Ces ressauts correspondent à des décalages successifs dans la structure de la voûte qui suit la pente de l'escalier. On parle aussi de voûte « à berceau décalé ». Les arcs à ressauts permettaient de maintenir une hauteur sous voûte constante et suffisante tout au long de la descente pour faciliter le passage des tonneaux. De plus, selon les sources orales, les ressauts permettaient au paysan de disposer d'un appui pour conserver son équilibre lors du transport des ton-



Gerbière - Epinal (Saint-Laurent)



Cave vigneronne - Châtillon-sur-Saône



Porte de cave vigneronne - Châtillon-sur-Saône



Mont-lès-Lamarche

Tablettes de fenêtres
Chatillon-sur-Saône

Goulotte - Les Thons

Fenêtres d'écurie - Deinville

Poulière - Trémouzey,
photo S. Berger

neaux dans les escaliers, que ce soit en montée ou en descente.

FENÊTRES

Les fenêtres des fermes traditionnelles sont généralement de taille modeste, afin de lutter contre le froid, et adoptent généralement une forme plus haute que large afin de laisser la lumière pénétrer dans l'habitat. Comme pour les portes piétonnes, l'usage de linteaux arrondis délardés se généralise au XVIII^e siècle pour maximiser l'entrée de lumière naturelle, alors que le XIX^e siècle se caractérise plutôt par des linteaux droits, apparus grâce à la mécanisation. La taille droite est plus facile mais on perd alors de la lumière.

Les encadrements sont réalisés en pierre de taille locale, grès ou calcaire. Pour protéger la maçonnerie, les appuis de fenêtre sont parfois constitués d'un calcaire plus dur incliné vers le dehors pour rejeter l'eau de pluie.

La présence de tablettes débordantes avant le XX^e siècle est rarissime, hormis dans le secteur sud-ouest où l'on retrouve parfois ces tablettes aux fenêtres de l'étage.

La fenêtre de la cuisine se distingue souvent par la présence d'une pierre à eau servant d'évier placée juste en dessous. Depuis l'extérieur, la présence de cette pierre à eau est parfois trahie par la présence d'une goulotte d'évier qui permettait l'évacuation des eaux usées à l'avant de la maison

La menuiserie traditionnelle est constituée avec des vitrages divisés en quatre à six parties, car les vitres de grandes dimensions étaient plus rares et plus chères. La protection est assurée par des volets en bois battants.

Par souci de régularité architecturale, des fenêtres similaires à celles des pièces habitées sont parfois créées pour éclairer la grange ou l'écurie. Cependant, de manière générale, les espaces destinés à l'exploitation agricole bénéficient d'ouvertures de plus petite dimension, bien moins travaillées.

ŒIL-DE-BŒUF

L'œil-de-bœuf, également désigné sous le terme d'oculus, est une petite ouverture, généralement de forme ovale ou circulaire. On peut également la désigner par le terme « ramée » quand elles sont spécifiquement conçues pour la ventilation des greniers.

On le retrouve en partie haute des façades pour éclairer les greniers et permettre la ventilation naturelle des espaces sous comble, essentielle pour la conservation des récoltes et la régulation hygrométrique du bâtiment. Il peut également permettre d'apporter une source de lumière naturelle aux escaliers intérieurs.

Bien que souvent ovale ou rond, l'oculus peut adopter des formes plus travaillées comme des trilobes, des quadrilobes, des cœurs ou des losanges (voir partie suivante). Sur les façades organisées, il est souvent positionné de manière

régulière le long de la façade ou bien au-dessus d'éléments clés comme le linteau de la porte piétonne ou l'arc de la porte charretière.

C'est également l'une des rares ouvertures que l'on retrouve sur les murs pignons, souvent en forme de demi-cercle.

PIGEONNIERS

Avant la Révolution française, la possession d'un pigeonier était un droit réservé à la noblesse ou au clergé. La suppression du « droit de vol » à la Révolution a permis aux paysans d'aménager leurs propres espaces d'élevage, intégrés à l'habitation. Les petits abris à pigeons ont alors été aménagés directement sous la toiture des maisons. Ces pigeonniers se reconnaissent en façade par la présence de pierres d'envol incorporées à la maçonnerie, qui permettaient aux oiseaux d'accéder aux combles.

Le pigeonnier remplissait des fonctions agricoles vitales :

- Il fournissait un apport régulier en viande pour la consommation de la famille.
- La récupération des fientes de pigeons constituait un engrais précieux pour les terres de l'exploitation.

On trouve aussi parfois des ouvertures de petite dimension plus proche du niveau du sol pour le poulailler, lui aussi intégré à la structure principale de la ferme, on parle alors de « poulière ». Cette dernière pouvait être refermée à l'aide d'une planchette de bois pour protéger les poules des prédateurs pendant la nuit



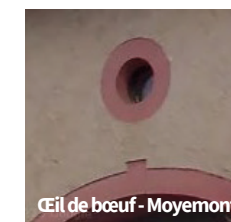
Œil de bœuf - Romont



Œil de bœuf - Domptail



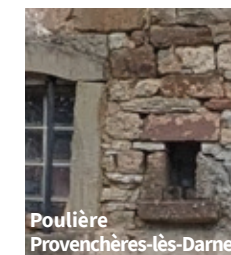
Œil de bœuf - Sercœur



Œil de bœuf - Moyemont



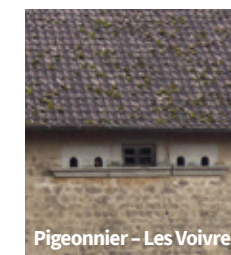
Pigeonnier - Dompierre



Poulière
Provençères-lès-Darney



Pigeonnier - Sercœur



Pigeonnier - Les Voivres



6. TOITURES ET COUVERTURES

FORMES ET STRUCTURES

Dans le Pays d'Epinal, du fait de la grande diversité de fermes, il existe logiquement une grande diversité de formes de toiture. En effet, même si la forme typique de la maison lorraine et du village-rue se retrouvent au nord du territoire et dans la plaine, les territoires au contact du massif vosgien et dans la Vôge abordent des modèles sensiblement différents. Il n'est donc pas possible de définir une seule forme typique mais bien plusieurs modèles qui coexistent et qui témoignent des différentes influences qui ont façonné l'architecture du territoire.

Dans la plaine vosgienne, le village-rue implique la mitoyenneté des maisons, ce qui influence directement la forme des couvertures. La forme la plus répandue est logiquement la toiture à deux longs pans. L'alignement des faîtages parallèlement à la rue donnant l'impression d'une silhouette continue et compacte. Le pan avant est généralement plus court que le pan arrière qui s'étire en longueur.

Toute la structure repose sur la charpente traditionnelle dont l'élément le plus emblématique est l'« homme-debout », une série de poteaux de chêne verticaux qui montent du sol jusqu'à la toiture pour soutenir la « faîte », la poutre sommitale, délimiter les travées et soutenir les « arbalétriers » (les poutres obliques qui constituent la base de la charpente). Sur ces derniers reposent les « pannes » (horizontales) puis les « chevrons » (inclinés) qui reçoivent la couverture. Cette conception permet de dégager de vastes volumes

sous toiture pour l'engrangement du foin, créant ainsi une isolation naturelle pour le logis situé en dessous.

Quand les maisons échappent à la mitoyenneté, elle se retrouvent plus libres dans la forme de leur toiture, cependant, pour des raisons pratiques et économiques, elles conservent souvent leur forme à deux pans, qui sont alors plus larges que long.

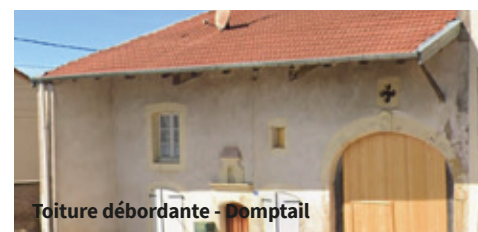
Sur ces fermes non-mitoyennes, un autre modèle assez fréquent est la toiture à « demi-croupe », également désignée sous le terme de « pan coupé » ou plus localement « toiture à bédane ou bedaine », caractérisée par un petit versant triangulaire qui surmonte la partie supérieure du mur pignon. La forme de cette toiture répond avant tout à la nécessité de protection du bâti : le pan coupé permet d'offrir une résistance renforcée au pignon lorsqu'il est exposé directement au vent.

De manière plus rare, on trouve aussi des exemples de fermes isolées ou de prestige, qui arborent une toiture en pavillon à quatre pans.

On retrouve également cette toiture à 4 pans sur les fermes dites « à pavillon ». Ce pavillon, souvent plus haut que la partie agricole, adopte une architecture qui s'inspire du modèle urbain, coiffée par un toit à quatre pans, lui donnant son nom de pavillon.

Sur les fermes isolées, il est assez commun que les différents propriétaires successifs décident d'y ajouter une remise sur le côté, ou une seconde





écurie. Dans ce cas, la couverture de cette extension prend alors la forme d'une simple toiture à un seul pan, perpendiculaire au mur pignon.

Bien entendu, il existe de nombreuses exceptions et particularités qui témoignent de la diversité du bâti et de son évolution au fil des siècles.

Dans les années 1950, les fermes de la Reconstruction présentent des formes de toitures bien plus complexes et originales, avec de nombreuses variations de pentes et d'angle, permettant notamment de dissocier visiblement la partie habitation et la partie agricole.

Sur ces fermes des années 1950, il est également fréquent de retrouver des débords de toit au niveau du pignon, permettant d'accueillir un palan pour hisser les gerbes de foin directement au grenier depuis une porte gerbière.

AVANT-TOIT

L'avant-toit, « toiture débordante » ou « auvent » constitue un élément architectural principalement répandu dans le sud-ouest vosgien, notamment dans le secteur de Sérécourt, et la Vôge, même si quelques exemples isolés peuvent être retrouvés ailleurs sur le territoire du Pays d'Épinal.

Il s'agit d'une avancée de toit sur la façade avant par le prolongement direct du versant du toit principal, reposant, le plus souvent sur des « aiseliers », une petite charpente appuyée contre la façade. On retrouve également plusieurs exemples où ces toitures sont appuyées contre un mur latéral, contre le mur de la maison mitoyenne si

celle-ci est située plus en avant, ou, dans le cas des maisons en « L », contre le corps de bâtiment en avancée et, de l'autre côté, sur un poteau de bois. Ce dispositif assure une protection des activités agricoles et domestiques contre les intempéries.

MATÉRIAUX DE COUVERTURE

• Chaume

Jusqu'au XVIII^e siècle, le chaume constitue l'un des modes de couverture prédominant pour l'habitat rural. La technique consiste à attacher la paille sur des perches placées en travers des chevrons. Cependant, la grande vulnérabilité de ces matériaux face aux incendies, qui pouvaient ruiner des villages entiers en se transmettant de maisons en maisons conduit les autorités à intervenir. En 1726, une ordonnance du duc de Lorraine Léopold impose la tuile en couverture pour toute nouvelle construction ou réparation. Malgré cela, l'usage du chaume persiste par économie dans les campagnes vosgiennes jusqu'au milieu du XIX^e siècle pour les maisons, et même au tournant du XX^e siècle pour certaines dépendances isolées.

• Tuiles

La tuile « creuse » ou tuile « canal », héritée de la période gallo-romaine, constitue la forme traditionnelle la plus ancienne, façonnée à la main à partir d'argile locale. Son aspect irrégulier provient de son mode de fabrication sur des moules en bois ou, selon la légende, sur les cuisses des tuiliers, tandis que sa couleur varie selon la nature de la terre utilisée lors de la cuisson. Sur le plan architectural, l'usage de la tuile creuse est étroitement lié à la pente du toit : elle est majoritaire dans les

secteurs de la Plaine et du Nord des Vosges où les toitures présentent une inclinaison modérée. Pour les versants plus abrupts, des variantes comme la tuile « à ergot » ont été identifiées dès les XIV^e et XV^e siècles. À partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, la tuile mécanique ou « à emboîtement », produite de manière industrielle, moins coûteuse et plus légère, révolutionne le paysage rural, supplantant rapidement toutes les autres couvertures. Cette transition se poursuit au début du XX^e siècle, notamment au lendemain de la 1^{ère} Guerre mondiale.

• Laves

Les « laves », également désignées localement sous le terme de « lauzes », n'ont rien à voir avec la lave des volcans. Il s'agit de dalles de pierre plate utilisées comme matériau de couverture dès le XVIII^e siècle. Ce matériau est extrait de carrières spécifiques nommées lavières, principalement au sein des bancs supérieurs de la roche qui se délittent naturellement en lits minces d'environ 3 cm d'épaisseur. On levait alors la pierre... ou « laver la pierre », ce qui lui donne son nom de « lave ». En 1852, on dénombre ainsi 34 lavières en activité dans le département des Vosges. Le type de roche dépend bien entendu de la géologie locale : dans les Vosges méridionales, les secteurs de Xertigny, Bains-les-Bains et Plombières-les-Bains utilisent des laves de grès, tandis que, dans l'ouest vosgien jusqu'au plateau de Langres, les laves sont davantage calcaires. La production était autrefois massive, la commune de Xertigny produisant par exemple 1 200 000 laves par an vers 1850. Le lavier (l'ouvrier chargé de la taille de ces pierres)

ne taille habituellement qu'un seul côté de la lave, la partie visible, à laquelle il ajoute un léger arrondi pour faciliter l'écoulement des eaux. Sur une toiture, les laves sont disposées de telle sorte que leur taille décroît à mesure que l'on progresse vers le sommet, les pièces les plus volumineuses étant placées à la base. Le poids considérable de cette couverture, près de 150 kg/m², impose l'usage de charpentes robustes.

Pour les petits bâtiments annexes comme les fours à pain ou les caves, une variante sans charpente consiste à poser les laves directement sur l'extérieur des voûtes préalablement recouvertes de terre, parfois mêlée à de la chaux.

Historiquement, la pose des laves était une tâche en partie collective mobilisant les hommes du village pour hisser les dalles sur le toit, un chantier de taille moyenne nécessitant environ quinze jours de travail à quatre hommes. L'emploi de la lave atteint son apogée au XIX^e siècle avant de décliner au début du XX^e siècle face à l'arrivée de la tuile mécanique. Les dernières lavières ferment vers 1920 et il n'existe aujourd'hui que très peu d'édifices encore coiffés de laves dans les Vosges.

• Essis

Les essis, également désignés sous les termes d'« aissis », « essains », « essandres », « aissantes » ou encore de « bardeaux », sont de petites planches de bois utilisées pour la couverture et le bardage des bâtiments ruraux, principalement dans le secteur du massif vosgien, quand la géologie ne permettait pas la production locale de laves ou de tuiles. On pouvait ainsi les retrouver sur les toitures mais aussi sur les murs. Si aujourd'hui, les



Toiture débordante - Sérécourt



Essis - Haillainville



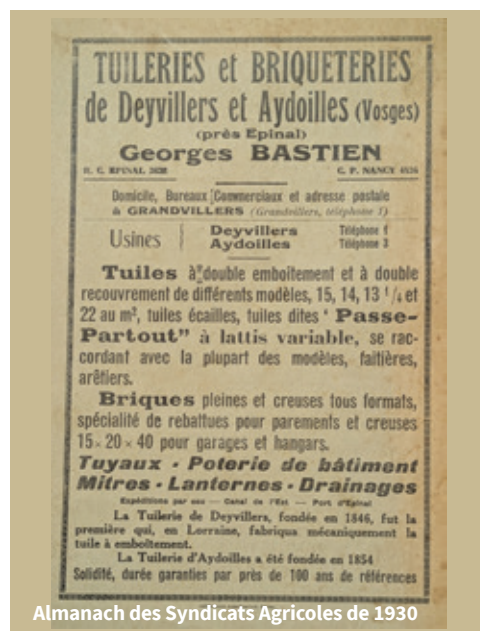
Essis - Sercœur



Toiture en laves de grès
Ruau (Plombières-les-Bains)

seuls exemples d'utilisation d'essis en toiture se trouvent dans les Hautes-Vosges, il existe encore des exemples de l'usage d'essis sur les murs dans la plaine vosgienne.

Cette pratique est principalement utilisée pour protéger les façades les plus exposées au vent et à la pluie, agissant comme un bouclier préservant la maçonnerie de l'humidité. Au XX^e siècle, les essis sont remplacés en toiture par des tuiles et sur les murs par des plaques en tôles de zinc ou en fibrociment (voir parties suivantes). Dans les villages du Pays d'Épinal, certains murs présentent encore des rangées d'essis, généralement au mauvais état, et ce patrimoine tend à disparaître rapidement, les restaurations modernes préférant les faire disparaître.



Almanach des Syndicats Agricoles de 1930

7. AGENCEMENTS

USOIRS

L'usoir, également désigné sous le terme de « parge » ou « usuaire », est un espace non-bâti situé entre la rue et la façade de la maison. Ce terrain de largeur variable (pouvant atteindre jusqu'à une trentaine de mètres) remplissait une fonction de cour de ferme collective indispensable à l'activité agricole et pastorale. C'est là que le paysan entreposait son matériel (charrues, charrettes, machines agricoles), ses stocks de bois de chauffage, mais également l'emblématique tas de fumier, dont le purin s'écoulait vers des caniveaux pavés et dont l'importance du volume était vu comme un signe extérieur de richesse car il témoignait du nombre de têtes de bétail possédées. On disait alors que plus le tas de fumier était gros, plus la fille à marier était intéressante. Cette utilisation de l'espace public a longtemps conféré aux villages lorrains une réputation d'insalubrité auprès des visiteurs étrangers, en raison de la présence des déjections animales devant les maisons et de la volaille qui y était laissée libre.

Ainsi, dans son ouvrage *Tableau de la Géographie de la France*, publié en 1903, Paul Vidal de la Blache, écrit : « *Fumier, charrettes, ustensiles agricoles se prélassent librement sur l'espace ménagé des deux côtés de la chaussée, le long des maisons. La force d'anciennes habitudes, un certain dédain de l'agrément transpirent dans l'aménagement de ces villages agricoles lorrains.* »

Dans la *Géographie Humaine de la France*, publié en 1920, Jean Brunhes, écrit, quant à lui :

« *De part et d'autre de la route, devenue dans la traversée du village une grande rue, large souvent*

de plus de 40 mètres, s'allongent les deux files rectilignes et régulières des façades droites des maisons de pierre. Une part de la rue est ainsi comme une dépendance de la maison, car elle sert de grange, de hangar, d'aire à fumier ; on y laisse les charrues ; on y entasse le bois... La rue étant devenue comme la cour commune de tout le village, la maison n'a pas de cour à elle. Elle entasse dans un seul bâtiment allongé en profondeur, récoltes, bestiaux et habitants. La place de chacun est mesurée parcimonieusement. Le logement est réduit à une étroite bande collée sur le côté de la ferme et comprend la cuisine, donnant sur la rue, et le poêle. Tout le reste du cube bâti est rempli par les écuries et les granges. »

Sur le plan social, l'usoir était le centre de la vie communautaire : les habitants s'y retrouvaient, et c'était également le lieu des travaux divers, comme la broderie, l'épluchage des légumes, etc... Au fil des siècles, on constate plusieurs cas d'extension de la ferme sur l'usoir, soit par la construction de corps de bâtiment en avancée (fermes en L), soit par la construction de halliers couverts.

Au XX^e siècle, avec le déclin de l'agriculture traditionnelle, l'usoir a perdu sa fonction de stockage. Dans de nombreuses communes, on observe alors un mouvement de privatisation, poussant les propriétaires à s'isoler derrière des haies de thuyas ou des murs (Pour plus d'informations sur la législation encadrant les usoirs aujourd'hui, consultez la dernière partie de ce livret)

CHALOTS ET CAVES SEMI-ENTERRÉES

Le secteur de Plombières-les-Bains et Ruau



a conservé plusieurs spécificités locales très particulières :

- Les « chalots » sont de petites dépendances agricoles typiques de ce territoire, que l'on retrouve aussi dans les communes limitrophes de Haute-Saône. Recouverts de toitures en laves, ils étaient utilisés comme grenier pour la conservation du grain, de la nourriture, de l'alcool. Ils sont installés à l'écart de l'habitation pour une raison simple : en cas d'incendie, les récoltes sont épargnées.
- On retrouve également dans ce secteur des caves semi-enterrées, construites en moellons de grès servant notamment à entreposer pommes de terre et légumineuses au frais, à l'abri de la lumière. Les voûtes de pierres sont recouvertes d'une épaisse couche de terre, jouant le rôle d'isolant, puis recouvertes de laves pour les protéger de l'humidité.

FOURS À PAIN

Avant la Révolution française, la cuisson du pain était principalement régie par le système du « droit de ban », qui obligeait les habitants à utiliser le four « banal » appartenant au seigneur local, en échange du paiement d'une redevance. L'abolition des droits féodaux a entraîné la quasi-disparition des fours banaux au profit de la construction de fours privés au sein de chaque exploitation agricole. La plupart des maisons se sont alors dotées d'une pièce spécifique, la « chambre à four », intégrée ou non au corps de bâtiment principal.

Le foyer de la cheminée étant souvent placé dans un angle externe de la cuisine, l'entrée du four à pain est alors percée directement au fond de cetâtre ou sous le grand manteau de la cheminée

principale. Cette disposition permettait ainsi à la fumée du four d'être évacuée par le conduit déjà existant de la cuisine, évitant ainsi la construction d'une seconde cheminée. Si la maison n'est pas mitoyenne, le corps du four est alors généralement construit à l'extérieur du mur, formant une excroissance semi-circulaire en pierres sur le pignon de la maison, souvent protégée par un petit toit à un ou deux pans, couvert de tuiles ou de laves.

Les cadastres napoléoniens permettent de localiser facilement la présence de ces fours à pain, représentés par des petites excroissances sur le côté de la maison.

Dans certains secteurs comme la Vôge, ces fours pouvaient même être totalement autonomes et détachés de la maison.

ORGANISATION INTÉRIEURE

L'organisation intérieure de la ferme vosgienne repose sur le concept de la maison-bloc, où toutes les fonctions domestiques et agricoles sont réunies sous un même toit. Ces volumes sont structurés en travées parallèles délimitées par les murs de refend et les poteaux de la charpente (surnommés « hommes-debouts »).

Le nombre de travées et la distribution de l'espace varie, bien entendu, selon le statut social, la zone géographique et les besoins de l'exploitation :

- **L'agencement classique à trois travées** comprend une travée de logis, une travée de grange, souvent centrale et une travée pour loger les animaux.
- Certaines maisons plus modestes ne possèdent



Reconstitution d'un intérieur Lorrain -1911.
Coll. Limédia bmi Epinal

que **deux travées**. Dans ce cas, le volume dédié à la grange est généralement réduit et un petit espace est aménagé à l'arrière pour y loger quelques porcs.

• **La ferme à charri** : Très présente dans la Vôge, cette disposition se caractérise par la présence d'une avant-grange, le « charri », qui joue le rôle de sas de distribution des différentes pièces de la maison, évitant ainsi les accès directs depuis la rue.

• **La ferme à hallier** : Typique du sud-ouest vosgien, elle présente un petit hangar ouvert (le hallier) en façade, ou plus rarement sur le mur pignon, principalement destiné au stockage au sec du bois de chauffage, ou du foin, venant ainsi agrandir l'espace d'engrangement.

• **La ferme à double logis** : Conçues pour la cohabitation de deux générations, elles comportent deux habitations indépendantes séparées par la grange ou accolées, chacune disposant de sa propre porte piétonne.

LES PIÈCES DU LOGIS

Le logement est traditionnellement composé d'une unique travée de pièces disposées en profondeur. Dans les fermes à charri de la Vôge, il n'y a généralement pas de porte directe sur la rue. On entrait par le charri (l'avant-grange), qui relie les différents espaces de la ferme.

Le charri, espace ouvert protégé du vent, est également un espace de convivialité, utilisé pour préparer les conserves, ou sécher les cultures avant l'engrangement.

En l'absence de charri, une porte piétonne est per-

cée en façade, ouvrant directement sur la cuisine ou sur un couloir qui permet de desservir les différentes pièces.

• La cuisine

La cuisine est la première pièce quand on rentre dans une maison. Elle se situe parfois en façade pour bénéficier de la lumière, mais se trouve souvent en deuxième place dans l'enfilade des pièces. Elle peut alors être « borgne » (sans fenêtre directe) et peut être éclairée par une « flamande », une sorte de conduit de lumière débouchant en toiture.

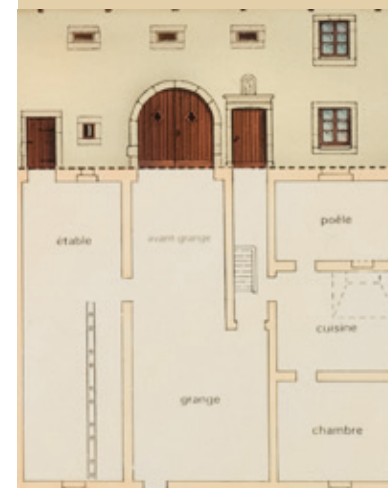
C'est dans cette pièce que se trouve la pierre à eau, un évier monolithique en pierre de taille et la cheminée, dont les dimensions peuvent parfois être très importantes. L'eau est évacuée à l'extérieur par une goulotte. On y trouve également la cheminée, qui sert à la cuisson des aliments, et qui est également la seule source de chaleur de la maison, ce qui explique que, dans les maisons les plus anciennes, on dormait directement dans la cuisine, au sein d'un lit-armoire, pour se protéger au maximum du froid. Le fond de la cheminée est muni d'une plaque de fonte, surnommée la « taque », qui remplissait un triple rôle : protéger le mur contre le feu, emmagasiner la chaleur pour agir ensuite comme un radiateur à inertie, et chauffer la pièce contiguë, appelée le « poêle » ou encore « belle chambre ».

Si la maison est équipée d'une cave, on trouvait parfois une petite ouverture dans le sol, qui permettait de déverser directement la récolte de pommes de terre dans la cave.

Il a également été relevé, dans plusieurs maisons de la plaine, l'existence d'un puit située à l'intérieur

1.2. Les maisons de la Plaine (extrait), © Musée de l'Image Ville d'Epinal Cliché S. Daongam

3. La maison de la région de Lamarche (extrait), © Musée de l'Image Ville d'Epinal Cliché S. Daongam



de la cuisine, permettant de récupérer de l'eau sans avoir à sortir de chez soi.

• Le poêle

Le poêle correspond à l'actuelle salle de séjour. Dans les demeures les plus aisées, son sol est recouvert d'un parquet en bois. Cette pièce est chauffée indirectement par le rayonnement de la taque de la cheminée de la cuisine à travers une ouverture dans le mur, souvent habillée d'un placard-chauffant. C'est ici que l'on reçoit les invités, que l'on effectue la veillée et que l'on pratique des activités artisanales hivernales comme la vannerie ou la dentelle. Bien que la disposition des pièces soit très variable d'une ferme sur l'autre, il est fréquent que cette pièce soit située en façade pour bénéficier de la lumière de la fenêtre

• Les chambres

Les autres pièces servent de dortoirs pour les enfants ou les ouvriers agricoles. Elles sont dépourvues de chauffage. Dans les grandes familles, ces pièces servent aussi d'ateliers ou de celliers. À l'étage, au-dessus du logis ou de l'écurie, se trouve la chambre à grain. Cet espace sert de réserve pour les récoltes et les semences, mais sa chaleur relative (son plancher communique avec les pièces chauffées du bas) en fait également un lieu de couchage pour les ouvriers agricoles ou les enfants.

LES ESPACES DÉDIÉS À L'EXPLOITATION ET AUX ANIMAUX

La composition de la ferme vosgienne en maison-bloc fait de ce bâtiment un véritable outil de production agricole. Au cœur de cette organisa-

tion se trouve la grange qui sert à la fois de zone de déchargement, de stockage pour le matériel agricole (charrues, herses, charrettes) et de lieu pour battre les céréales. Son sol est traditionnellement en terre battue mais certaines fermes aisées possèdent des granges entièrement pavées. Pour optimiser le volume de stockage, la grange est souvent surmontée de structures en bois qui permettent d'entreposer le foin ou les gerbes de céréales au-dessus de l'allée centrale sans entraver le passage des chariots.

Les espaces dédiés aux animaux sont séparés du logis, souvent par l'intermédiaire de la grange, bien que leur proximité thermique soit recherchée pour réchauffer l'habitation. On distingue traditionnellement l'écurie, réservée aux chevaux et aux ânes, de l'écurie, destinée aux bovins. Toutefois, dans le langage local lorrain, le terme écurie est parfois utilisé de manière générique pour désigner l'endroit abritant les vaches.

Les niveaux supérieurs de la ferme sont dévolus aux réserves sous le nom générique de greniers. Le fenil (ou grenier à foin) est généralement placé directement au-dessus de l'écurie pour bénéficier de la chaleur animale et faciliter la distribution du fourrage.

Dans les fermes vigneronnes du sud-ouest vosgiens, on trouve parfois, en plus de la cave, une petite pièce appelée « bougerie », dédiée au stockage des outils vignerons, notamment les cuves et le pressoir.

8. FORMES, MOTIFS ET SYMBOLIQUE

L'architecture rurale des fermes vosgiennes se distingue par sa façade, où le décor des ouvertures constitue bien souvent le seul luxe de la demeure paysanne. Autour des portes piétonnes, les sculptures en pierre de taille reflètent les croyances, les superstitions et la richesse des propriétaires. Ce programme iconographique mêle en effet la foi chrétienne affichée à des signes protecteurs anciens. Au niveau juridique, on parle aujourd'hui d'éléments remarquables de l'architecture rurale vernaculaire.

Ils participent à l'identité architecturale d'un village et leur étude globale permet d'éclaircir l'histoire locale : type de carrière à proximité, matériaux, usages local...

LINTEAUX SCULPTÉS

La forme des linteaux des portes piétonnes et des fenêtres constitue un marqueur temporel précieux pour dater les édifices :

- Renaissance : encadrements à meneaux
- XVIII^e siècle : L'usage est de concevoir des linteaux arrondis ou « délardés ». Ce travail de taille à l'intérieur de la pierre avait pour objectif principal de permettre une meilleure pénétration de la lumière naturelle dans des pièces aux ouvertures par ailleurs réduites.
- XIX^e siècle : On observe une transition progressive vers des linteaux droits.
- XX^e siècle : Linteaux en béton ou briques « laitières » (en aggloméré)

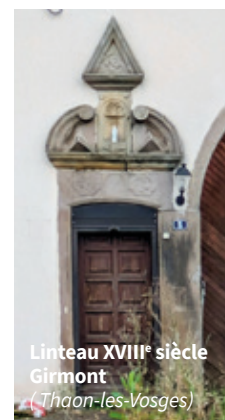
Dans le secteur de Saint-Dié, on trouve également des linteaux monolithiques de très grandes dimensions, appelés « tables ». Assez rares dans

le Pays d'Épinal, on en retrouve cependant quelques exemples dans la partie Est de la Région de Rambervillers.

Pour les maisons les plus aisées, le linteau s'intègre dans un ensemble complet qui témoigne de l'évolution de l'architecture et des styles. Leur étude permet de mettre en évidence des spécificités locales dont voici quelques-uns des principaux représentants :

- Le modèle le plus répandu sur le territoire, daté principalement du XIX^e siècle, est constitué d'un simple linteau droit en pierre de taille avec moulures et corniche saillante. Il peut être laissé nu, mais peut être orné de finitions de qualité telles que des corniches à motifs de denticules, des moulures à ressauts ou des décors en pointes de diamant, symbolisant la richesse du propriétaire. On y trouve aussi des inscriptions, initiales et millésimes qui marquent le centre du linteau, ainsi que des motifs de fleurs ou des symboles protecteurs. Ce linteau peut également être taillé de telle manière à former un entablement, soutenu par des pilastres sculptés le long des jambages. Le contour de la porte peut être intégralement souligné par un réseau de petits lignes parallèles taillées dans la pierre.

- Répartis principalement dans le secteur nord-est d'Épinal, de nombreux décors de porte du XVIII^e siècle présentent la forme d'un linteau délardé surmonté d'une niche mariale (voir plus loin), encadrée par deux sculptures en



Linteau XVIII^e siècle
Girmont
(Thaon-les-Vosges)



Tympan
semi-circulaire
Padoux



Linteau simple
avec niche mariale
- Haillainville



Vomécourt

Sercœur

arc de cercle. L'ensemble peut être ensuite surmonté d'un fronton triangulaire ou en arc de cercle, ou être laissé vierge.

- La présence de frontons triangulaires formée de trois linteaux monolithiques formant un triangle partiellement fermé au centre duquel on retrouve une niche mariale est principalement présente dans deux secteurs géographiques très distincts : autour de Rambervillers, jusqu'à la vallée de la Moselle et dans le secteur de Lamarche, à l'opposé. Ils sont assez rares ailleurs. La plupart des exemples recensés datent du XVIII^e siècle mais on note plusieurs exemples jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

- L'exemple le plus intrigant est la répartition territoriale des tympan semi-circulaires, présentant une niche mariale au centre et, le plus souvent, souvent une frise de denticules sur les contours. On retrouve près d'une vingtaine de ces tympan sur la seule commune de Padoux, quelques-uns dispersés sur une dizaine de villages environnants et quasiment aucun sur le reste du territoire, créant une micro-spécificité locale. Si certaines hypothèses attribuent cette singularité à la présence d'un tailleur de pierre ou d'un groupe de tailleurs de pierre spécifique, une analyse plus poussée souligne cependant que les dates inscrites sur ces tympan sont parfois éloignées de près d'un siècle. Il faut donc prendre en compte l'hypothèse d'un modèle esthétique très ancré dans la mode locale, qui a persisté sur une longue période.

INSCRIPTIONS ET MILLÉSIMES

Les fermes vosgiennes arborent souvent des inscriptions textuelles ou imagées, qui permettent d'apporter de précieuses indications sur les propriétaires et l'histoire de la maison. Ces éléments peuvent être placés principalement à 4 endroits :

- > A l'intérieur, sculptées ou peintes sur une poutre visible de la charpente
- > Sur le linteau de la porte piétonne
- > Sur la clé d'arc de la porte charretière
- > Sur une pierre spécifique, dite « de fondation »

Cette dernière est une pierre de taille insérée en façade, le plus souvent, intégrées directement dans la maçonnerie, à proximité des portes. Parfois, elles sont même directement situées au niveau du piédroit de la porte charretière ou de la porte piétonne.

Ces inscriptions permettent d'apporter plusieurs informations :

- La datation ou « millésime » indique l'année de la construction ou d'une phase de travaux importante. L'usage de ces pierres millésimées connaît son apogée aux XVIII^e et XIX^e siècles. Nous invitons cependant nos lecteurs à la prudence quant à l'interprétation des dates inscrites. Une pierre de fondation datée atteste d'une phase de chantier, mais ne signifie pas nécessairement que la maison a été construite à cette date ; il peut s'agir d'une reconstruction partielle ou d'une réparation sur des bases plus anciennes. De plus, afin d'économiser les matériaux, il était fréquent de réemployer les matières premières, notamment les belles pierres. Une pierre millésimée peut donc être



réutilisée sur un autre édifice, plusieurs siècles plus tard.

• L'identité des bâtisseurs : On y trouve le nom ou les initiales du couple de commanditaires, et parfois même le nom de leur plus jeune enfant. Parfois, ces noms sont simplement indiqués, mais ils peuvent aussi être intégrés dans une phrase plus longue, telle que : « Cette pierre a été posée par Nicolas Valet et Marie-Cécile Heullay, son épouse. Anno 1839 », rédigée en belle écriture attachée en italique sur un linteau à Dignonville ou : « CET MAISON A ETE FONDÉ PAR JEAN G. POIROT ET MARIE C. TIRAT EN L'ANNEE 1792, LA 4EME DE LA LIBERTÉ FRANÇOISE – DIEU SOIT BENI » à La Baffe.

• Comme on vient de le voir sur ce dernier exemple, on retrouve régulièrement des invocations religieuses. Au-delà de l'affichage de la foi, ces textes agissent comme une prière permanente gravée dans la pierre, destinée à protéger les habitants et les bêtes contre tous maléfices, les incendies ou les fléaux agricoles. Ainsi, on retrouve le plus fréquemment des formules courtes comme « Dieu soit béni » (ou son sigle « D.S.B »), ou « D.O.M. » (Deo Optimo Maximo : Dieu très bon, très grand), « I.H.S. » (Jesus Hominum Salvator : Jésus sauveur des hommes) « Mane Nobiscum Domine » (Reste avec nous Seigneur).

Sur la maison paysanne de Bult, datée de 1605, on peut lire, sur la clé de voûte de la porte charretière, l'inscription « O DOMINE,

ADIUVA NOS » (« Ô Seigneur, aide-nous »), prière récitée lors des Rogations et pour implorer la clémence météorologique.

À Sercœur, on peut lire, sur une ferme du XIXe siècle implantée à la périphérie du village : « PAX HUI DOMUI ET ABITANTES IN EA » (Que la paix soit sur cette maison et ses habitants). Il s'agit d'une variante d'une bénédiction biblique (Luc 10, 5). L'usage du latin, langue liturgique, souligne la dévotion et une certaine aisance intellectuelle, même si ce dernier exemple comporte plusieurs erreurs du point de vue de la langue latine. Ces erreurs révèlent plusieurs réalités de l'époque :

- > Le tailleur de pierre recopiait souvent un modèle manuscrit parfois mal lisible ou déjà erroné.
- > On transcrivait parfois phonétiquement la prière entendue à l'église.
- > Parfois, on raccourcissait les mots ou on supprimait les espaces pour que la phrase rentre sur le linteau de la porte.

• L'identité sociale des propriétaires est parfois rappelée par des attributs professionnels sculptés sur les linteaux ou les clés d'arc, tels que des outils de forgeron, de boucher, de tailleur de pierre ou de maréchal-ferrant, témoignant des diverses activités qui cohabitaient au sein des villages vosgiens.

Pierres de fondation et linteaux sont également ornés de motifs variés : décors végétaux, sym-



Bult

Trémonzey, photo S. Berger

Sercœur

Bayecourt

Monthureux-sur-Saône

boles religieux, symboles païens de protection ou signes « apotropaïques » destinés à éloigner les maléfices et apporter paix et prospérité à la maison. Ces différents symboles sont présentés dans les parties suivantes.

SYMBOLIQUE RELIGIEUSE

Les traditions populaires attribuent à la Vierge Marie et aux Saints des fonctions protectrices. Le Moyen Âge voit alors émerger des statues et niches sur de nombreux édifices. Cette tradition se poursuit pendant plusieurs siècles, avec une première période féconde au XVIIe et début du XVIIIe siècle et une seconde au début du XIXe siècle. Cette dévotion peut prendre une dimension collective avec la construction de niches destinées à protéger un quartier, voire une ville entière.

- On en retrouve ainsi sur les portes des villes fortifiées de nombreuses cités en France, permettant ainsi d'apporter la protection divine sur la cité et ses habitants. Par exemple, les consuls de Lyon décident en 1643 de mettre la ville « sous la protection toute puissante de la très-sainte et immaculée Vierge Marie, Mère de Jésus-Christ, notre Seigneur ». À Epinal, la Porte de la Fontaine Saint-Goëry était vraisemblablement ornée de représentations de Saint-Goëry, protecteur de la ville, et de ses filles Sainte-Précie et Sainte-Victorine.
- On trouve également des niches de dévotion à l'angle des rues. Ces réalisations étaient souvent issues d'un choix collectif des habitants du quartier et peuvent s'assimiler à des oratoires urbains. On peut y retrouver principalement

des saints protecteurs d'épidémies ou la Vierge. Il faut en effet noter une influence directe des épidémies sur les croyances et dévotions populaires, comme en témoignent les nombreuses niches, croix et calvaires érigés en temps de peste, notamment au cours du XVIIe siècle.

La dévotion individuelle se caractérise, quant à elle, par la présence de symboles religieux placés directement sur la maison, apportant protection et bénédiction à ses habitants.

• Niches mariales

Placée sur la façade pour veiller sur le logis, la niche est, le plus souvent, un bloc monolithique de pierre de taille, dans lequel le sculpteur vient creuser un renforcement pour y abriter une statuette sacrée représentant la Vierge ou un saint patron. On constate une très grande diversité de niches, dans la taille, la forme et même dans la quantité de décors qui entourent la statuette. Même si elles sont placées, le plus souvent, juste au-dessus du linteau de la porte piétonne, il est possible, plus rarement, de les aménager au-dessus de la clé d'arc de la porte de grange. Sur certains exemples anciens, comme à Bult, cette petite niche est ménagée dans une pierre du chaînage d'angle.

Parfois, la niche peut même être placée au milieu de la façade, à plusieurs mètres de hauteur, bien au-dessus du linteau de la porte. Sur certaines maisons, il a même été possible de constater la présence de plusieurs niches sur la même maison, au niveau du 1er étage. Cependant, ces niches étant de formes et styles différents, l'hypothèse

du réemploi est la plus probable.

Les niches les plus élaborées peuvent être bordées de colonnettes ou de pilastres et surmontées de chapiteaux, avec un fond supérieur sculpté en forme de coupole, reproduisant souvent le motif de la coquille Saint-Jacques. À l'opposé, les niches les plus simples se présentent comme de petites cavités rudimentaires.

La niche agit comme un signe d'appartenance religieuse mais aussi comme une recherche d'assurance divine. Elle vise à protéger les habitants et l'exploitation contre les fléaux. Les figures abritées sont variées, mais la Vierge Marie reste prédominante. Elle révèle également le niveau de richesse du propriétaire bâtisseur.

• Croix

Le symbole de la croix chrétienne occupe une place centrale dans la vie quotidienne, agissant à la fois comme une marque de piété et comme un instrument de protection divine pour le foyer et l'exploitation agricole, visant à protéger les récoltes, les hommes et les bêtes des influences maléfiques et des fléaux.

On la retrouve assez rarement, sculptée dans la maçonnerie ou même simplement peinte à plusieurs endroits stratégiques des façades : sur les linteaux, sur la clé de voûte de la porte charretière, sur les piédroits ou au sommet des frontons.

• Cœurs

Le symbole du cœur occupe une place prépondérante dans l'architecture rurale vosgienne. On

le retrouve fréquemment sous forme de découpe dans les menuiseries, notamment sur les volets ou les vantaux des portes de grange, où il remplit la fonction pratique de « trou des hirondelles » pour assurer le jour et l'aération des intérieurs. Dans la maçonnerie, il peut être sculpté sur les linteaux des portes piétonnes, les pierres de fondation ou intégré dans des entablements complexes, parfois au centre d'un losange.

La symbolique liée au cœur est complexe et multiple, autant païenne que chrétienne. Il est reconnu comme un signe aux valeurs morales universelles, synonyme d'amour, de paix, de sagesse, de fidélité mais aussi de fertilité. Il est également associé étroitement au culte de Marie, et symbolise la protection de la Vierge sur le logis et ses habitants.

On peut aussi trouver sur certaines maisons le symbole du cœur surmonté d'une croix, à une ou deux traverses. Même s'ils sont très proches iconographiquement du symbole du Sacré-Cœur (voir sous-partie suivante), ces cœurs sont des symboles différents, très répandus dans la première moitié du XVIIIe siècle, jusqu'au XIXe siècle, signifiant la foi dans le Christ et le cœur donné à Dieu. On les retrouve ainsi sculptés sur des linteaux de porte ou bien dans le bois d'une poutre de la maison.

• Le Sacré-Cœur

Pour bien comprendre ce phénomène, il faut remonter à la fin du XVIIe siècle. En Saône-et-Loire, dans le petit village de Paray-le-Monial,



Dogneville



Bayecourt



Dignonville

Marguerite-Marie Alacoque aurait eu, en 1673, la vision du cœur de Jésus sur un trône de flammes, avec sa plaie, entouré d'une couronne d'épines et surmonté d'une croix. Le Christ lui aurait alors demandé d'honorer son Cœur, dont il voulait que l'image soit portée, indiquant : « *Comme Il est la source de toutes bénédictions, il les répandrait abondamment dans tous les lieux où serait honorée l'image de ce Sacré-Cœur. Il réunirait les familles divisées par ce moyen et protégeraient celles qui seraient en quelque nécessité.* »

C'est là le début du culte du « Sacré-Cœur », qui connaît des débuts très timides. Il faut en effet attendre près d'un siècle, en 1765, pour que l'Eglise Catholique accepte enfin de reconnaître et autoriser les fêtes en son honneur. Après la Révolution française, qui constitue une période de rupture, la religion réinvestit les foyers français au XIXe siècle. Des missions paroissiales se mettent alors en œuvre pour réévangéliser les campagnes et réaffirmer le pouvoir des paroisses et de l'Eglise. Le Sacré-Cœur est alors largement utilisé comme symbole et se répand dans toute la France, notamment après la Guerre de 1870-1871, où il devient un symbole national, illustré notamment par la construction de la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre à Paris, lancée à partir de 1873. Il faut cependant attendre 1907, en réaction au constat du recul de la pratique religieuse, associé à une opposition ferme de l'État, illustrée par la Loi de Séparation de l'Eglise et de l'État de 1905, pour que soit instaurée la cérémonie d'intronisation du Sacré-Cœur dans les familles, initiée par le prêtre

Mateo Crawley-Boevey, missionné par le pape Pie X. Cette cérémonie, très codifiée, vise à bénir la maison, ses habitants et à investir davantage la sphère privée, profitant des nombreux catholiques inquiets de la disparition des symboles religieux publics et opposés à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cette dévotion est particulièrement importante dans les campagnes jusqu'à la 2nde Guerre mondiale et sera notamment rappelée par le pape Pie XII, qui déclare, dans son discours aux jeunes époux du 14 juin 1939 : « *Je mettrai et conserverai la paix dans leurs familles. Je bénirai les maisons dans lesquelles l'image de mon Cœur sera exposée et vénérée.* »

Sous cette influence, de nombreuses maisons paysannes affichent le symbole du Sacré-Cœur. Ce symbole ne doit pas être confondu avec les cœurs chrétiens, bien plus anciens (voir partie précédente). Comme il vient s'ajouter, le plus souvent, à une construction déjà existante, il prend alors la forme d'une petite plaque de laiton, qui peut être carrée, ronde ou en forme de croix, de quelques centimètres à peine (6 centimètres en moyenne), clouée sur la porte et qui fait ensuite l'objet de prières régulières.

Cette pratique diminue drastiquement après les années 1950, notamment avec la réforme de l'Eglise lancée par le concile Vatican II à partir de 1962, qui prône la prière en communauté et qui met l'accent sur la prière intérieure, la méditation personnelle, et l'engagement spirituel plutôt que sur la démonstration extérieure de dévotion. Les



Sercœur

• Symboles liturgiques

Les linteaux et niches mariales peuvent même se transformer en autel avec des sculptures d'ostensoirs, de calices, de chandeliers ou de cierges. La présence de ces accessoires de la pratique de la religion sur la maçonnerie extérieure témoigne d'un culte mêlé de mysticisme, où l'affichage de la foi chrétienne sert aussi de protection divine pour

le logis et ses occupants.

De manière beaucoup plus rare, d'autres symboles liturgiques, notamment liés à la passion du Christ, tels que les clous et la couronne d'épines peuvent être présents.



Porte « du soleil » - La Baffe



Porte « du soleil » - Girmont(Thaon-les-Vosges)

SYMBOLIQUE PAÏENNE ET SUPERSTITIONS POPULAIRES

La présence de nombreux symboles sur les maisons témoigne d'une culture populaire imprégnée de croyances et de superstitions anciennes. L'agencement des planches de bois des vantaux, particulièrement pour les portes de granges mais aussi pour les portes piétonnes, dépasse la simple fonction utilitaire. Constituées de planches de chêne ou de sapin, ces dernières sont en effet souvent disposées de manière à former des motifs, dans une dimension esthétique mais également symbolique.

• L'eau et le soleil

L'un des agencements les plus emblématique est le motif en chevrons, qui dessine parfois des successions de vagues. Cette disposition permet d'identifier le symbole de l'eau, essentiel pour les communautés paysannes dépendant principalement de l'agriculture et l'élevage. On le retrouve aussi fréquemment sur la partie inférieure des portes charretières, où il peut être associé, dans la partie supérieure semi-circulaire, au motif de demi-soleil, constitué de lattes rayonnantes, symbole de fertilité. L'association de ces deux éléments, au sein d'une même menuiserie, visait symboliquement à favoriser les cultures et à garantir de bonnes récoltes pour l'exploitation.

Plus rare, le symbole du soleil entier peut également être sculpté dans les maçonneries, sous la forme d'un cercle hérissé de petites pointes ou même se retrouver dans l'agencement des

planches de la porte, avec un rond central et les planches disposées en rayons concentriques.

Ce symbole est une illustration parfaite du mélange d'influences entre traditions ancestrales et piété chrétienne. En effet, sa signification navigue entre deux mondes : symbole de vie et de fertilité, le soleil peut également être associé au Corps du Christ et notamment à l'ostensoir, l'objet liturgique utilisé pour exposer l'hostie, parfois surnommé « soleil » en raison de sa forme rayonnante.

Parfois, sur certains linteaux et autour des niches mariales, essentiellement au XVIIIe siècle, on peut trouver plusieurs représentations du soleil. Les hypothèses les plus crédibles estiment qu'ils représenteraient des aspects secondaires de l'activité solaire (soleil du matin, soleil de midi et soleil du soir).

• Svastika

La présence du svastika dans l'architecture rurale des Vosges est un symbole solaire ancien, très répandu, constitué d'une croix à quatre branches en forme d'arcs de cercle. On le surnomme d'ailleurs souvent « soleil tournant ». Ce symbole était destiné avant tout à protéger les hommes et les bêtes des maléfices et des mauvais esprits. On le retrouve ainsi fréquemment sculpté en position protectrice au-dessus des portes de grange, des niches mariales ou sur les linteaux des habitations. Il peut être parfois découpé directement dans la pierre pour servir d'ouverture d'aération pour les greniers ou l'éclairage des escaliers. Il peut également compléter des motifs de cœurs découpés dans les volets ou les vantaux des



Symbole solaire - Domptail



Symbole solaire - Sérécourt



Symboles solaires - La Baffe



Symboles solaires - Domèvre-sur-Durbion



Svastika - Domptail



Svastika à 6 branches - Domptail



Svastika - Dompierre



Motifs de losanges - Godoncourt



Motif mi solaire, mi floral
Les Thons



Motif floral - Trémonzey,
photo S. Berger



Sercœur, photo Maisons
Paysannes des Vosges



Ferronnerie « écorchée »
Vaudéville



Fleurs et spirales - Vaxoncourt



Coquille - Romont



Spirales - Dompierre



Motif floral - Ortoncourt

portes de grange.

Le svastika vosgien n'est pas uniforme et présente des variations dans son orientation et même dans le nombre de ses branches. En effet, il perd parfois une branche, on parle alors de « triskèle ». À l'inverse, il peut gagner une cinquième ou même une sixième branche.

• Losange

Un autre motif très répandu est celui du losange. Ce dernier se retrouve fréquemment dans le travail du bois, que ce soit dans l'agencement des planches des vantaux de la porte ou par des découpes dans les vantaux ou sur les volets. Ces découpes, qui peuvent également prendre la forme d'un cœur, parfois appelées « trous des hirondelles », permettaient d'apporter un peu de lumière et d'aération à l'intérieur.

Le losange fait partie du répertoire des nombreux symboles destinés à protéger le foyer. Il est notamment un symbole de fertilité et de la fécondité, adressé tant à la famille, qu'aux bêtes et aux récoltes. Certaines traditions orales racontent également ainsi qu'une ouverture en forme de losange était considérée comme un piège pour les mauvais esprits.

• Motifs de ferronnerie

Si la symbolique s'exprime principalement sur la pierre et le bois, on la retrouve jusque dans les détails de la ferronnerie.

Ainsi, on observe dans détails dans les barreaux de protections placés aux fenêtres ou aux soupiraux

donnant sur la rue. Les soupiraux de caves sont ainsi souvent protégés par une barre de fer dite « écorchée », qui porte en son centre un « nœud de sorcière », ayant la forme de deux « C » opposés, destiné à lutter contre les mauvais esprits mais plus certainement contre les voleurs. On retrouve également toutes sortes de motifs sur les pièces de serrurerie : losanges, spirales, et même parfois des motifs en forme de « cornes de bouc », pour dissuader l'entrée des mauvais esprits dans la demeure.

DÉCORS ET ORNEMENTS

• Fleurs

Sur les façades, les vantaux, les linteaux et autour des niches mariales, on trouve de très nombreux ornements végétaux représentant des motifs de fleurs et de plantes.

Parmi les types identifiés, les fleurs stylisées comme la marguerite, le tournesol ou la rosace sont les plus fréquentes. Elles sont souvent seules, au centre des vantaux des portes ou des linteaux, et peuvent être parfois interprétées comme des étoiles ou des soleils. Dans la plaine vosgienne, depuis le sud-ouest jusqu'à Rambervillers, le linteau droit avec corniche orné d'une unique fleur en son centre est assez fréquent, principalement dans la seconde moitié du XIX^e siècle. On associe généralement ces fleurs à des représentations solaires de protection du foyer, mais il est cependant fréquent qu'elles jouent simplement un rôle esthétique.

Il arrive parfois que les symboles des fleurs, du soleil, des spirales et des svastikas fusionnent pour former une sorte de rosace à rayons courbes,

créant une impression de mouvement rotatif.

• Coquilles

La coquille ou « conque » est un motif décoratif reproduisant la forme de la coquille Saint-Jacques. On la trouve assez fréquemment sur les façades des fermes vosgiennes, principalement au fond de la partie supérieure des niches mariales, où elle forme une petite coupole abritant la statuette. Sa présence témoigne d'un travail de maçonnerie sophistiqué. Le motif de la coquille est également présent sur certains frontons et linteaux, notamment aux XVI^e et XVII^e siècles. Ainsi, à Sercœur, une ferme du XIX^e siècle arbore, sur sa porte arrière, un linteau de réemploi en forme de coquille massive portant la date de 1568.

Même s'il peut être tentant de l'associer au symbole des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, l'utilisation de la coquille comme ornementation architecturale se développe surtout lors de la période Renaissance, à partir des XV^e et XVI^e siècles. La coquille est alors un signe de raffinement architectural et une référence à la Rome antique. Elle fait alors partie d'une mode décorative qui se répand dans toute la France, le plus souvent déconnectée de symbolisme religieux. Elle sera particulièrement à la mode au XVIII^e siècle où elle deviendra même l'élément central du style Rococo.

• Spirales

Les spirales disposées en bandeaux, créant un mouvement semblable à des vagues, sont désignées sous le terme de « motifs d'enroulement »,

ou de « volutes ». On les observe principalement sculptées sur les linteaux et les entablements monumentaux des portes piétonnes, le plus souvent au XVIII^e siècle, où ils soulignent la qualité architecturale de l'entrée. Si ces enroulements témoignent du savoir-faire des artisans tailleurs de pierre, ils représentent généralement le cycle de la vie, la croissance, le rythme des saisons, la régénération et la fertilité de la terre. La spirale pouvait également agir comme un piège symbolique : l'esprit malveillant s'y perdrait et ne pourrait pas entrer dans la maison.

Ces motifs à spirales peuvent également se retrouver sur bancs de pierre situés devant les habitations, une particularité forte dans les secteurs de la Vôge et dans le sud-ouest.

LAMBREQUINS

Les lambrequins sont des ornements découpés et ajourés, généralement en bois, placés en bordure de la toiture. Même s'ils jouent principalement un rôle décoratif, ils permettent également de protéger l'extrémité des chevrons. Dans les Vosges, la présence de ces lambrequins dans l'architecture traditionnelle du XIX^e siècle est assez commune. Cependant, les travaux récents sur les toitures et les gouttières ont tendance à les faire disparaître.

DÉTAILS FONCTIONNELS

• Chasse roue

On retrouve de manière fréquente des pierres positionnées en relief sur les bases des piédroits des portes de grange et, plus rarement, les chaînages



Spirales - Châtillon-sur-Saône



Anneaux - Deinvillers



Spirales - Lamarche



Lambrequins - Fauconcourt



Lambrequins - Sercœur



Chasse-roue - Bult



Chasse-roue - Les Thons



Chasse-roue - Brû



Décrottoir, photo D. Leroy



Décrottoir - Sercœur

d'angles. Il s'agit de « chasse-roues » dont l'objectif est de protéger ces éléments architecturaux des chocs causés par les roues des véhicules agricoles.

• Décrottoirs

A proximité des portes piétonnes, il est fréquent de retrouver des lames métalliques scellées dans la pierre, à quelques dizaines de centimètres du sol. Il s'agit de décrottoirs qui servaient à racler la terre, la boue ou les excréments d'animaux collés sous les semelles des sabots ou des chaussures. Ces décrottoirs servaient à enlever le plus gros des saletés, les sabots étant ensuite généralement laissés sur le seuil de la porte pour ne pas salir l'intérieur.

• Anneaux

Les anneaux métalliques fixés en façade des fermes vosgiennes assuraient principalement l'attache temporaire des animaux de trait (chevaux et boeufs) et du bétail. Les animaux y étaient stationnés pour être attelés avant le départ aux champs ou pour être chargés et déchargés à proximité de la grange. L'usoir était également le lieu où l'on procédait au ferrage des chevaux ou aux soins vétérinaires, nécessitant que l'animal soit maintenu immobile contre le mur. Lors des sorties quotidiennes du bétail vers l'abreuvoir ou les pâturages, les anneaux servaient de points d'attache provisoires en attendant le passage du berger communal ou pour organiser le troupeau avant qu'il ne franchisse la porte de l'écurie.

9. LES TRANSFORMATIONS DU XX^E SIÈCLE

LES TRANSFORMATIONS DU MONDE AGRICOLE (1870-1940)

A la fin du XIX^e siècle, les paysans représentent encore plus de 80% de la population française. Cependant, la Révolution Industrielle provoque des déplacements de population depuis les campagnes vers les villes. Sur le territoire du Pays d'Épinal, cette industrialisation est particulièrement forte à partir de 1870 et entraîne un exode rural progressif : les jeunes quittent leur village et la ferme familiale pour rejoindre la ville, en quête de travail et dans l'espoir d'une vie meilleure à l'usine. Le développement du réseau de voies ferrées sur le sol vosgien facilite ces déplacements de population, permettant ainsi aux ruraux de rejoindre la ville. Ainsi, on peut lire, par exemple, dans la monographie communale de Padoux, rédigée en 1889 :

« L'appât d'un gain plus élevé a déterminé, par une sorte de mirage, l'ouvrier agricole à désertier les campagnes et à s'embrigader dans l'armée, aujourd'hui trop nombreuse et parfois si misérable, des ouvriers de fabrique »

Epinal connaît alors une importante expansion démographique, dont la population a plus que doublé en trente ans, passant de 11 847 habitants en 1872 à 28 080 habitants en 1901. De même, Thaon-les-Vosges, qui accueille la Blanchisserie Teinturerie Thaonnaise, passe de 555 habitants en 1866 à 7 258 habitants en 1911.

De manière moins systématique, la colonisation de l'Algérie est un autre facteur qui participe, au moins temporairement, au dépeuplement des campagnes. Ainsi, à partir de 1871, après la

défaite de la France contre la Prusse et la perte de l'Alsace-Moselle, le gouvernement français lance une colonisation massive de l'Algérie et octroie de nombreuses terres, confisquées après la révolte de Kabylie, à des colons français. Par exemple, on peut lire, toujours dans la monographie communale de Padoux : « Des familles entières ont émigré pour cette région, comme fascinés par l'annonce de concessions importantes de terrain. De 1870 à 1880, il y eut comme un exode ; la population de la commune s'est abaissée de 870 à 600 habitants et ces deux cents individus se sont presque tous embarqués pour la province d'Oran, où un certain nombre d'entre eux sont encore établis et font assez bien leurs affaires. »

Sur l'ensemble de la France, on estime que, sur cette période, près de 5 millions de paysans quittent leur ferme et, vers 1930, pour la première fois de l'Histoire, les villes comptent plus d'habitants que les campagnes. Le métier d'ouvrier est perçu comme bien plus enviable et celui de paysan est alors chargé de préjugés. Il est largement dévalorisé par les élites urbaines, notamment à travers la littérature avec des auteurs comme Émile Zola ou Guy de Maupassant, qui décrivent souvent les paysans comme rustres, avarés, ignorants ou attachés à des traditions dépassées. Cette vision traduit un certain mépris social et une opposition entre un monde rural perçu comme en retard et une société urbaine en voie de modernisation. Les paysans sont de moins en moins nombreux et de nombreuses fermes sont alors abandonnées. Les terres agricoles sont rachetées par ceux qui restent, augmentant ainsi



la taille des exploitations.

Au début du XX^e siècle, la France demeure cependant une mosaïque de petits terroirs avec une prédominance des patois, même si, depuis les lois de Jules Ferry, l'école participe activement au développement de la langue française et au déclin des langues locales. Ces distinctions se retrouvent également aujourd'hui dans les coutumes, la toponymie, les productions et l'architecture. Tous ces terroirs sont unifiés par l'Eglise qui joue un rôle central dans la vie des communautés. Les rites, prières, fêtes et cérémonies rythment l'année. Les bâtiments et les bêtes sont bénis et de nombreux saints patrons sont vénérés pour leurs vertus protectrices.

La 1^{ère} Guerre mondiale a de graves conséquences sur nos campagnes, même celles qui se trouvent loin du front. En effet, le conflit mobilise de nombreux hommes sous les drapeaux et la paysannerie française fait alors office de colonne vertébrale de l'effort de guerre et paie un lourd tribut de cette guerre :

- 40 % des poilus sont des paysans ou des ouvriers agricoles ;
- Sur l'ensemble de la population française, 36 % de la tranche d'âge des 19 à 22 ans sont décédés ;
- Avec les hommes au front, femmes et enfants doivent assurer les récoltes, tandis que les terres se dégradent faute de main-d'œuvre ;
- Après 1918, des milliers de fermes ne sont pas reprises, accélérant l'exode rural déjà amorcé par l'industrialisation.

- La guerre génère également de nombreux estropiés ou troubles mentaux, qui freinent la reprise du travail agricole après 1918.
- Dans les régions de conflit, les terres agricoles sont truffées d'obus non explosés, rendant tout travail de la terre très dangereux.

Ainsi, d'après l'édition de 1951 de l'ouvrage d'Albert Trous et André Quillé, Les Vosges : Géographie et Histoire, la superficie de terres labourables dans les Vosges passe de 151 300 hectares en 1921, à 140 750 en 1936 et 97 300 en 1949.

Les années d'après-guerre voient se développer grandement les études et cultures expérimentales pour l'utilisation des engrais chimiques et pesticides. L'emploi comme engrais du phosphate issu des mines d'Algérie, Tunisie et Maroc se généralise dans l'agriculture, tout comme les engrais chimiques azotés ou potassiques. A l'échelle locale, des industriels investissent dans la recherche de nouvelles techniques de production agricole. Dans les Vosges, Paul Lederlin, directeur de la Blanchisserie Teinturerie Thaonnaise (BTT) créé en 1917 un département agricole au sein de son usine, ainsi qu'un département de culture expérimentale pour investir d'anciens terrains marécageux et proposer des expérimentations, notamment dans le domaine des engrais, de la mise en culture des sols et du drainage de l'eau. C'est dans ce contexte que naît, en 1919, la « ferme-modèle de culture expérimentale » de la Prairie Claudel. On lui associe progressivement des champs d'expérimentation, des fermes d'élevage, un verger de démons-



Batteuse - Sercœur



Sainte-Barbe

tration, une pépinière pour replants et même des ruchers.

Les premières mécanisations accompagnent ce mouvement, notamment la moissonneuse-lieuse (à partir de 1880), les batteuses mobiles (à partir de 1866) ou les premiers motoculteurs (à partir de 1920).

Le début des années 1930 est profondément marqué par la crise économique. Le prix du blé chute considérablement, entraînant de nombreuses faillites. Les paysans n'arrivent plus à écouler leurs récoltes des années 1932 et 1933, qui s'entassent et pourrissent. Cette crise sera l'un des déclencheurs de la signature de l'accord international sur le blé de 1933, permettant de réguler l'offre et les prix dans le domaine des céréales. Avec l'arrivée au pouvoir du front populaire en 1936, Léon Blum met en place l'« Office du Blé », chargé de contrôler le prix du blé, assurant ainsi une éphémère stabilité avant la 2^{de} Guerre mondiale.

L'ÉVOLUTION DU BÂTI RURAL (1870-1940)

Dès le milieu du XIX^e siècle, les principes portés par l'hygiénisme s'intéressent à la structure même de la ferme lorraine où cohabitent hommes et bêtes. Le développement de la mécanisation et la modernisation de l'agriculture entraînent des réflexions sur les fermes nouvelles. Dans ce cadre, les fermes modèles sont alors l'expression la plus visible de l'ambition des élites urbaines de diffuser le progrès dans les campagnes. Les ravages de la 1^{ère} Guerre mon-

diale sont l'occasion de repenser les villages et les campagnes, même dans les zones épargnées, à l'image de la création de la « ligue nationale contre le taudis ».

Les fermes anciennes sont alors considérées comme « malsaines », où la promiscuité, le manque d'aération et de lumière sont associées à la prolifération des maladies, au centre des préoccupations. La littérature locale abonde sur le sujet. Ainsi, dès 1889, dans la monographie communale du village d'Autrey, l'instituteur portait un regard très critique sur son village : *« Bien plus modeste est la condition des vilains, seuls habitants de la localité. Tous ceux du village comme des divers écarts, pauvres, misérables mêmes, laboureurs ou artisans, demeurent dans des maisons noires, basses, composées uniquement d'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage où s'entassent fruits et grains. La cuisine, au sol de glaise battue, à la vaste cheminée, où l'on brûle des troncs d'arbres entiers, sert à la fois d'office, de salle à manger et de lieu de réception. Tout y est malpropre ; l'usage des lavages fréquents y est inconnu ; la ménagère se contente d'enlever la boue trop abondante. De petites fenêtres déposées sans symétrie, à châssis dormant ou s'ouvrant seulement en vasistas, donnent par-ci-monieusement l'air et la lumière ; Le toit est couvert de bardeaux noirs et moussus, granges et étables sont contigus au logement du laboureur et de sa famille. [...] Pas de coquetterie dans la tenue de l'habitation, pas de symétrie dans l'alignement des rues, chacun ayant disposé sa demeure selon sa convenance et n'ayant aucunement recherché*

l'ordre et la beauté. »

De même, on trouve, dans l'almanach des familles vosgiennes de 1936, l'histoire romancée d'un médecin se rendant au chevet d'un malade dans sa ferme :

« Mes pauvres gens ! s'écria-t-il, comment voulez-vous qu'on se porte bien dans un taudis pareil ! Et d'un œil dédaigneux, il indiquait le logis obscur et encombré de vieux outils. Dans un angle se dressait le banc aux fromages qui dégageait une puissante odeur aigre ; un vieil établi de menuisier occupait toute la place disponible ; une petite fenêtre aux vitres verdies attestait, par l'épaisseur de ses toiles d'araignées, qu'elle n'avait jamais été ouverte depuis un demi-siècle... Quelle hygiène ! soupirait le docteur. Au siècle où nous vivons, on n'a pas idée de cela ! Faisons un peu d'air... En disant ces mots, il avisait un volet de bois qui fermait une ouverture dans la cloison. Il l'ouvrit, mais le repoussa bien vite, parce que le trou du mur donnait tout juste dans l'écurie. »

Une attention toute particulière est alors donnée à la séparation des hommes et des bêtes en dissociant les parties d'habitation des étables et écuries. Il demeure fréquent que ces parties restent placées sous le même toit, dans un souci d'économie, mais les accès sont alors clairement séparés.

On s'interroge également sur la question des approvisionnements en eau et l'évacuation des eaux usées et l'état met en place des prescriptions d'hygiène à respecter. Cependant, malgré

les prescriptions hygiénistes de l'époque, l'introduction des salles de bains et des toilettes à l'intérieur du logis reste rare. Le chauffage de l'habitation au moyen d'un poêle à carreaux de faïence perdure grâce à une production semi-industrielle de poêles vendus sur catalogue.

La période de la 1^{ère} Reconstruction est profondément marquée par un courant régionaliste, dont l'objectif principal était de moderniser l'habitat tout en respectant le style et les caractères spécifiques de l'architecture locale. Les fermes reconstruites durant cette période présentent ainsi des volumes, des plans et des élévations très proches des bâtiments qu'elles remplaçaient. Cette volonté de continuité se manifeste également par la reconstruction fréquente sur l'emplacement de l'immeuble sinistré.

Dans les secteurs touchés, la Reconstruction permet alors de dédensifier les villages. Cette opération est facilitée par la chute démographique liée à la guerre et à l'exode rural. On entend ainsi mettre fin au front bâti continu des villages-rues traditionnels et les nouvelles constructions sont davantage espacées, rassemblées en grappes de quelques maisons.

L'utilisation de matériaux industriels remplace les matériaux traditionnels, créant une nouvelle rupture avec l'habitat traditionnel :

- Les fermes du début du XX^e siècle sont marquées par l'abandon des arcs au profit de linteaux droits ou légèrement arqués pour les portes de grange. La raison principale de cette évolution est la modernisation de l'agriculture



et l'utilisation de machines de plus en plus volumineuses. Les anciens portails en plein cintre limitaient l'espace de passage en raison de leur courbure. Déjà à la fin du XIXe siècle, les linteaux droits étaient préférés car ils étaient plus simples à réaliser et moins chers, contrairement aux arcs qui demandaient un travail de taille complexe pour les claveaux.

Pour ces nouveaux linteaux, on trouve une grande diversité de techniques et matériaux employés :

- > Poutres de bois (surtout pour les granges)
- > Linteaux monolithiques, constitué d'une seule grande pierre.
- > Linteaux appareillés en plate-bande en pierres ou en briques
- > Linteaux métalliques en IPN (acier)

La forme verticale de la porte de grange (souvent plus de 3 mètres de haut pour 2 à 3 mètres de large) permettait à l'ouverture d'être suffisamment haute pour laisser entrer le chariot chargé de foin. Le déchargement des fourrages se faisant directement à l'intérieur de la grange, il fallait que le volume du chargement puisse passer sans encombre.

On note également de nombreux exemples de fermes qui abandonnent la grande porte traditionnelle à double vantaux pour une porte coulissante, posée sur rail métallique à l'extérieur.

• Les toits de laves ou de bardeaux de bois disparaissent progressivement au profit de tuiles mécaniques, de zinc, de la tôle ondulée ou du

ciment-amiante (ou fibrociment-amiante). Mis au point en Autriche, ce mélange permet de produire des plaques minces et robustes, considérées comme idéales pour les toitures et les bardages. Le fibrociment est vite devenu populaire, notamment pour sa résistance au feu, aux intempéries et parasites. De plus, il est plus léger et moins coûteux que les matériaux traditionnels comme l'ardoise et les laves. Dans les années 1920, la production s'industrialise et s'exporte à travers l'Europe et l'Amérique et trouve un écho en France à partir de 1922.

Après la 1^{ère} Guerre mondiale, l'usage de tuiles produites en série devient la norme pour la reconstruction des fermes, entraînant un rapide déclin des bardeaux de bois et des laves.

• L'utilisation de la brique dans l'habitat rural vosgien est longtemps restée cantonnée à des rôles de sécurité incendie. Son usage s'est imposé au XVIII^e siècle par nécessité réglementaire pour sécuriser les points de feu dans les maisons paysannes. En effet, à la suite d'un incendie dévastateur à Sainte-Marie-aux-Mines en 1726, une ordonnance du duc de Lorraine impose notamment la construction des murs « en moellons, briques, ou demi-briques » à proximité immédiate des foyers. Cette dernière était le matériau privilégié pour l'édification des fours à pain et des forges. Une expertise de 1736 à Rambervillers mentionne par exemple l'achat de « 400 briques » pour le rétablissement d'un four.

À partir de la seconde moitié du XIXe siècle et au début du XX^e siècle, la brique sort des zones de chauffe pour apparaître en façade, remplaçant parfois la pierre de taille pour l'entourage des fenêtres et des portes.

• Parfois des impératifs d'économie et de gain de temps ont conduit les architectes à remplacer la pierre de taille par des encadrements en aggloméré de béton et granulats, dont l'usage se généralise après 1920.

LES FERMES DE LA SECONDE RECONSTRUCTION

Après la 2nde Guerre mondiale, le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), dresse l'inventaire des destructions et organise la reconstruction des territoires. Sous l'égide des Associations Syndicales de Reconstruction (ASR) et de la Société Coopérative de Reconstruction Agricole, les villages dévastés par les combats se relèvent de leurs cendres. Dans le Pays d'Épinal, ces opérations sont particulièrement visibles dans la Région de Rambervillers, dans les villages de Brû et Jeanménil, ou à Rehaincourt.

L'architecture d'après-guerre témoigne de l'évolution des mentalités, déjà amorcée dans les années 1930. La Reconstruction permet également d'expérimenter et innover. Ainsi, après sa visite des décombres de Jeanménil, le 27 mars 1945, Henri Laville, rédacteur en chef du journal « Valmy » décrit :

« Jeanménil qui, avant la guerre, avait 500 vaches laitières, une fromagerie coopérative, une poterie

florissante et fournissait en pommes de terre deux féculeries coopératives n'est plus que décombres et a perdu tout son bétail. Mais le maire nous y souhaite la bienvenue en souriant. Et, quand il a dressé le bilan du désastre, c'est lui qui nous rassure et s'emploie à nous convaincre ! « Nous allons reconstruire notre village suivant des plans nouveaux. Nous nous offrons comme champ d'expérience... Votre présence parmi nous, l'aide fraternelle que vous nous offrez, ne sont-elles pas les signes avant-coureurs de notre résurrection ? »

En effet, les nouvelles générations veulent davantage de confort, faire comme à la ville, et on observe la volonté de séparer la maison d'habitation de l'exploitation agricole, dans la poursuite des mouvements hygiénistes. De nombreuses maisons sont alors rénovées, modifiées, pour s'adapter à la modernité. On y apporte l'eau courante et l'électricité. De même, les jeunes générations ne souhaitent plus cohabiter avec leurs parents, comme c'était l'usage autrefois : chacun veut avoir son chez-soi. Combiné aux destructions de la guerre, au faible nombre de constructions nouvelles des années 1930 et à la nécessité de rénover près de 2 millions de logements jugés « insalubres » ou « taudis », ce changement de mentalité vient aggraver une importante crise du logement dans les villes en France. À l'opposé, les campagnes se dépeuplent et font face à de nombreux logements vacants. Le « Petit Guide du Logement » édité en 1950 estime ainsi que « Depuis 70 ans, 500 000 logements ruraux ont été abandonnés, alors que les villes sont déjà surpeuplées. »



Concernant les modèles de fermes, plusieurs catégories se dessinent :

• Les fermes avec partie agricole séparée

Le modèle traditionnel de fermes regroupait sous le même toit la partie habitation et la partie agricole au détriment de l'hygiène et du confort, et présentait le risque de tout perdre si un incendie se déclarait. Lors de la Reconstruction, les architectes imaginent donc une nouvelle formule séparant l'exploitation agricole de l'habitation, reliées par un couloir de service coupe-feu.

Dans un article de la Liberté de l'Est du 10 avril 1952, l'architecte Louis Poisson les décrit en ces termes : « La nouvelle formule, chaque fois que nous avons pu la réaliser, présente cet avantage que l'exploitation agricole se trouve séparée de l'habitation : mais ces deux parties se trouvent tout de même reliées par un passage étroit et très peu haut, passage allant de la cuisine à l'étable et par suite aux autres locaux de la ferme. Dans cet étroit passage se trouvent disposées, en partant de la cuisine, l'arrière-cuisine, la buanderie, la laiterie, le tout pour aboutir à l'étable. Ainsi, en cas d'incendie, ce "couloir-service" forme un coupe-feu idéal, de plus le service de la ferme peut être parfaitement assuré sans avoir besoin de sortir au dehors. »

La disposition peut être alignée le long de la rue, en L, ou placée en U autour d'une cour centrale.

• Les fermes avec partie agricole accolée

Malgré le développement du confort et de l'hygiénisme, le principe de la maison-bloc avec ses trois travées réunissant sous le même toit les hommes, les bêtes et la grange se perpétue

cependant dans nombreuses constructions.

Les premières fermes reconstruites sur le territoire témoignent de l'urgence d'accélérer la reprise de l'activité agricole et sont donc issues d'opérations préfinancées (OP) par l'Etat. On en trouve ainsi à Rehaincourt (OP n°16 – 1951 – 12 fermes), Brû (OP n°15 – 1955 – 5 fermes) et Jeanménil (OP n°15 – 1955 – 5 fermes). De taille plus petites, elles sont destinées aux ménages modestes. Les murs porteurs sont réalisés en parpaings de béton et les cloisons en briques creuses. Granges, étables et logis possèdent chacun leurs entrées distinctes.

La plupart des fermes de cette époque présentent des formes et des volumes, souvent uniques qui tranchent avec le modèle traditionnel.

Même si la partie habitation demeure accolée à la partie agricole, on note de nombreuses variantes. La partie habitation peut ainsi être placée dans le même alignement que la partie agricole, ou sur le côté, ou bien avancée, de manière centrée ou dans un angle de la façade avant. On note même parfois la présence d'éléments originaux comme à Jeanménil, avec la présence d'une pièce supplémentaire formant une petite excroissance semi-circulaire sur le côté de la maison.

On note également une grande diversité des toitures avec la volonté affichée de différencier la partie logement de la partie agricole. On change ainsi souvent l'orientation du toit pour créer un pignon côté logement, ce qui permet d'y percer

des fenêtres et de gagner de la hauteur.

Dans les Vosges, avant la 2^{de} Guerre mondiale, la plupart des fermes sont réalisées en moellons de pierre. L'urgence, la pénurie de moyens techniques et le souhait de modernité incite à recourir à de nouveaux matériaux. Si dans le secteur du massif vosgien, on constate que de nombreuses maisons sont reconstruites avec des moellons récupérés dans les ruines, on note cependant une place de plus en plus importante des parpaings de béton dans la construction de fermes.

Souvent, les blocs de bétons agglomérés sont fabriqués sur place, par les ouvriers eux-mêmes. La pénurie de matériaux, la crise du logement, la nécessité de construire plus vite et pour moins cher accélèrent ainsi l'invention de techniques modernes de construction.

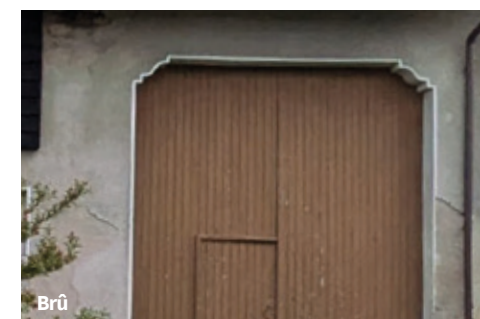
Dans un souci d'économie de matériaux et d'argent, l'étage des granges et les parties supérieures des pignons sont souvent construits en planches de bois.

Le plan reprend généralement les modèles de villas d'entre-deux-guerres, avec quelques apports issus de l'architecture des cités jardins. Même si l'ensemble est, avant tout, pensé pour être fonctionnel et semble dépourvu d'ornementations, l'œil avisé notera tout de même la présence d'éléments décoratifs et de confort :

- Cordons en béton et moulures pour souligner les étages ou les fenêtres ;
- Porches avec colonnes en béton et auvents ;
- Portes piétonnes ou de grange surmontées d'un arc en plein cintre pour rappeler l'archi-

tecture traditionnelle ;

- Angles coupés ou arrondis pour rompre avec le côté « bloc » ;
- Présence de baies vitrées d'angles pour maximiser l'apport de lumière ;
- Motifs de chevrons dessinés dans l'agencement des planches de bardage ;
- Pierres de fondation avec millésime et dévotion religieuse ;
- Jardinières en béton ;
- Aisseliers sculptés (poutres appuyées sur la façade, supportant l'avant-toit).



10. UN NOUVEAU MONDE RURAL (APRÈS 1950)

La 2^{de} Guerre mondiale et l'Occupation laissent l'agriculture française dans un état de sous-équipement et de pénuries considérables. Dans les Vosges, les combats de juin 1940 et de la Libération à l'automne 1944 ont ravagés de nombreux secteurs notamment toute la moitié Est du département.

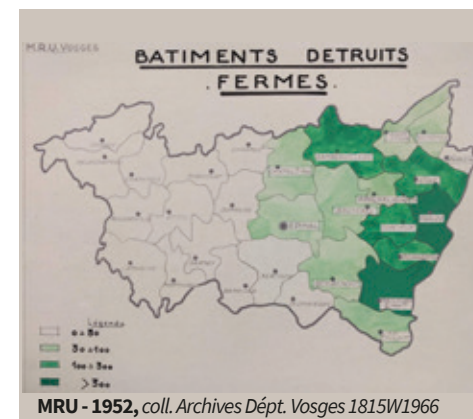
La relance économique ne fut pas immédiate. Les bons de ravitaillement disparaissent seulement au début des années 50, et la France importe de nombreuses denrées de l'étranger. En 1947, par l'intermédiaire du plan Marshall, les Etats-Unis adressent aux nations d'Europe une aide de près de 6 milliards de dollars pour aider à leur redressement après la Guerre. Cette opération permet ainsi la modernisation de l'industrie, la construction de nouvelles infrastructures mais également la modernisation de l'agriculture française. Le monde agricole de l'après-guerre connaît alors de nombreux bouleversements.

Il est d'abord nécessaire de travailler, dans un premier temps, sur l'image même du métier. Le terme de « paysan » est dénigré dans la société, associé au « plouc », c'est devenu une insulte. Les Chambres d'agriculture, le Centre National des Jeunes Agriculteurs (CNJA), les syndicats agricoles et les mouvements chrétiens, tels que les « Jeunesses Agricoles Catholiques » (JAC) s'entendent alors sur un objectif commun : lancer la **révolution verte** dans les campagnes françaises. Le paysan va alors devenir un agriculteur ou un éleveur, un véritable professionnel des produits de l'alimentation humaine, conseillé par des ingénieurs agronomes. La ferme laisse peu à

peu la place à l'entreprise agricole avec une augmentation sans précédent des rendements et de la productivité, assistée par la création de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) en 1946. Les agriculteurs deviennent de véritables chefs d'entreprises, qui mènent l'exploitation du sol comme on mène une exploitation industrielle.

« *Un pays qui ne peut pas se nourrir lui-même n'est pas un grand pays* », affirme le général de Gaulle dans une allocution en 1962. En effet, le gouvernement entend bien réorganiser l'agriculture en France et la politique agricole française pour améliorer la productivité, garantir l'auto-suffisance et devenir une puissance exportatrice, tout en réduisant le nombre d'agriculteurs, jugé trop nombreux. Ainsi, le ministre de l'agriculture Edgar Pisani déclare à l'Assemblée Nationale le 13 septembre 1961 : « Il est indispensable pour l'agriculture de demain que le nombre de ses exploitants soit moins nombreux qu'il n'était et qu'il n'est encore ». Cette modernisation de l'agriculture vise à soutenir l'industrie, impliquant une baisse des prix alimentaires et une réduction du nombre de paysans, poussés vers les emplois industriels. Toujours selon Edgar Pisani : « *Il faut que les bras de la campagne partent dans l'industrie, il faut que ceux qui restent produisent autant.* » Ces volontés se traduisent dans les premières lois d'orientation agricole de 1960 et 1962. C'est également en 1962 que la Politique Agricole Commune est mise en place à l'échelle européenne.

Cette époque est également bouleversée par le



développement de la mécanisation. Déjà amorcée depuis le début du XX^e siècle, elle va connaître une accélération fulgurante dans les années 1950 et 1960. Avec le Plan Marshall arrivent en France des milliers de tracteurs de marque « Massey Ferguson » ou « Mc Cormick », qui vont accélérer la modernisation des fermes, transformant radicalement les méthodes de travail.

Entre 1950 et 1970, on passe des pénuries d'après-guerre à la surproduction, qui s'accompagne d'une utilisation massive de pesticides, engrais chimiques et fongicides. Entre 1960 et 2000, la production nationale de céréales est multipliée par 5, celle de viandes de porc et volaille par 3, tandis que la production de fruits et légumes augmente de 50%.

Le paysage est, lui aussi, bouleversé. Les terres agricoles doivent être mises au service de l'efficacité et du rendement. Afin d'adapter le parcellaire au nouveau matériel agricole mécanisé, l'état procède au remembrement des terres. Cette politique d'aménagement agricole et rurale, organisée à l'échelle d'une commune, consiste à agrandir les parcelles et à les regrouper, permettant ensuite d'intensifier la production et de moderniser l'agriculture. Les arbres sont abattus, les haies sont arrachées et les fossés sont comblés, ravageant les paysages. Ces remembrements génèrent de grandes tensions sociales. Cette politique, encadrée par l'administration, s'imposait de manière autoritaire : une fois décidée par le préfet, elle devenait obligatoire pour tous les agriculteurs d'une commune.



Ces remembrements provoquent des divisions durables, parfois encore visibles aujourd'hui, plus de 50 ans après, dans certains villages. L'agriculture locale, autrefois fondée sur la solidarité au sein des communautés villageoises a évolué vers un système intégré à l'économie industrielle et capitaliste.

Dans l'émission « Un pied sur terre » sur France Culture, la journaliste Inès Léraud partage un témoignage lié aux remembrements, illustrant les nombreuses tensions qui ont déchiré les campagnes :

« *Mon père était partie prenante dans l'organisation du remembrement. Il y était favorable et moi, gamin, j'adhère au discours de mon père. Le remembrement arrive, on entendait des conversations à la maison qui étaient sur un autre ton et, assez brutalement, je me souviens de ma mère qui me dit : « Il ne faut plus aller jouer chez les voisins ». On entend des conversations le soir au souper où le voisin, chez qui vous jouiez la veille, était désigné comme un ennemi et on entend : « Attention en traversant la rue parce qu'avec son tracteur, il pourrait faire faire exprès de te renverser ». Là, vous piguez pas du tout. Et puis, on ne va plus chez le voisin, et puis on ne va plus l'aider et, quand on a un problème, on ne fait plus appel aux voisins et vous ne comprenez pas. »*

1. QUE RESTE-T-IL AUJOURD'HUI ?

L'ÉTUDE DE L'HABITAT RURAL

Pendant de nombreux siècles, historiens et architectes n'ont que très peu étudié l'architecture et l'habitat rural des campagnes françaises, préférant se concentrer sur les monuments plus imposants et universels. Les plus anciens articles recensés sur ce sujet datent des années 1840, et ont été publiés dans la « Revue Générale de l'architecture et des travaux publics ». Dans son « Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e », publié entre 1854 et 1868, Eugène Viollet-le-Duc présente la « maison des champs » vosgienne et ses principales caractéristiques.

Les premières études officielles sur l'habitat rural sont issues, et cela peut paraître curieux, du ministère des Finances, à la fin du XIX^e siècle. En effet, dans le cadre des lois de finances de 1885 et 1887, une grande enquête est réalisée afin de réfléchir sur le système des contributions directes. Diffusé par le ministère de l'Instruction Public, cette enquête questionne sur les conditions de logement, les conditions sanitaires, la pauvreté, etc. En 1894, le rapport est publié sous le titre « Enquête sur les conditions de l'habitat en France ». Dans ce cadre, certaines questions portaient sur le type de logement. L'objectif était de pouvoir classer chaque type de logement dans une case prédéfinie, une sorte de « maison type », regroupant plusieurs caractères communs : formes, volume, distribution des pièces, matériaux, etc...

En parallèle, à cette époque, plusieurs ouvrages sont édités sur les spécificités des terroirs français. Ces écrits traitent de l'architecture, mais

avec une vision folkloriste et pittoresque, noyant parfois des spécificités très locales dans des généralités régionales.

Entre les années 1920 et 1950, on publie de nombreux ouvrages sur le thème de l'habitat rural, mais teintés de craintes vis-à-vis des évolutions de la société, accusées de dénaturer les campagnes. On sacralise l'habitat rural traditionnel et la « civilisation paysanne », car on prend conscience que la modernité tend à les faire disparaître. Les géographes, les historiens et les chercheurs ont alors entrepris de répertorier, inventorier, voire enregistrer ce monde rural en déclin. L'architecture rurale est alors désormais un centre d'intérêt important car elle permet de renseigner les pratiques agricoles, les modes de vie et les structures agraires.

La période d'après-guerre poursuit cette dynamique. Les nombreuses destructions liées aux combats renforcent la prise de conscience sur ce petit patrimoine rural. L'aspect national de la Reconstruction provoque une rupture avec l'architecture traditionnelle de certaines régions et plusieurs voix s'élèvent pour dénoncer la standardisation de l'habitat au détriment des caractéristiques locales. Les ruralités poursuivent et accélèrent leurs mutations, impliquant d'importantes transformations des paysages, des structures agricoles et du bâti. En 1958 est créé l'association « Vieilles Maisons Françaises » et en 1965, c'est au tour de « Maisons Paysannes de France ».

Après plus d'un siècle d'études sur ce sujet, le



thème de l'habitat rural est aujourd'hui très bien documenté. Les études récentes, menées par les universitaires ou le Service Régional de l'Inventaire tendent désormais à mettre en lumière les liens entre les paysages, les Hommes, les activités économiques et l'habitat.

L'ÉVOLUTION DES VILLAGES

La diminution du nombre de paysans en France entraîne la disparition progressive de nombreuses exploitations et renforce la désertification rurale. À l'échelle nationale, le nombre d'exploitations agricoles chute de 2,3 millions en 1955 à 680 000 en 1997 et 390 000 en 2020. D'un autre côté, la surface moyenne des exploitations est en forte hausse, passant d'une moyenne de 14 hectares en 1955 à 42 en 1997 et 63 en 2016. Dans les Vosges, la dynamique est un peu différente. La forêt couvre 53% de la surface du département. Les terres agricoles sont majoritairement tournées vers l'élevage et la production laitière. Les prairies permanentes occupent ainsi 60% de la surface agricole, contre 25% pour la région Grand-Est. Le nombre d'exploitations agricoles a cependant été divisé par 8 depuis 1970, avec une perte de 1000 exploitations rien qu'entre 2010 et 2020. Ainsi, on ne compte plus, en 2021, que 1750 exploitations agricoles dans les Vosges dont 50% ont une activité laitière.

La disparition de la polyculture au profit d'une agriculture plus intensive et spécialisée transforme profondément la structure des villages vosgiens. La mécanisation et la concentration des terres réduisent drastiquement le besoin de

main-d'œuvre, perpétuant l'exode rural entamé depuis le début du XX^e siècle. Cette période de désertification a un impact important sur les centres-bourgs : les commerces ferment, les écoles perdent leurs classes et services publics se retirent. Le village, autrefois centre de production et de vie sociale, devient un espace en perte de vitesse où le bâti traditionnel commence à se dégrader, faute d'habitants et d'entretien.

Dès les années 1970, la tendance s'inverse sous l'effet de la « rurbanisation ». Contraction des mots « rural » et « urbanisation », ce terme désigne l'arrivée à la campagne de nouveaux habitants venus de la ville. Les villages les plus concernés sont ceux situés dans la première couronne, en périphérie des pôles urbains, qui regroupent les commerces et services, désormais accessibles en voiture individuelle. En effet, si seulement 25% des ménages possèdent une voiture en 1960, on estime qu'ils sont désormais 85% en 2019.

Grâce à la généralisation de la voiture et à l'amélioration des réseaux routiers, une nouvelle population quitte les zones urbaines pour chercher un cadre de vie plus vert. Ces nouveaux habitants travaillent en ville mais souhaitent vivre à la campagne. Le village change alors de nature : il perd sa fonction productive pour devenir un simple espace résidentiel, marquant la naissance du concept de « village-dortoir ».

Cependant, ces nouveaux ruraux ne recherchent pas une ancienne ferme, mais un pavillon moderne, avec toutes les normes de confort.



Dignonville



Lironcourt



Gignéville



Saint-Pierremont

Dans ce domaine, l'influence américaine, symbolisée par l'« American Way Of Life », véhiculée par la pop-culture et le cinéma, influence les envies des français. Tous les ménages ont alors pour idéal leur voiture personnelle, leur petite maison à la campagne, toute équipée avec cuisine, sanitaires, électroménager et chambres individuelles, le tout entouré d'un petit jardin clôturé, utilisé désormais pour l'agrément et l'esthétique et non plus pour sa production vivrière.

Dans les années 1970, l'État français, notamment sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, encourage ce modèle via des aides à l'accession à la propriété. On souhaite s'éloigner des grands ensembles des années 1960 pour privilégier la « France des propriétaires », ouvrant la voie à la construction en masse de nombreux lotissements et quartiers pavillonnaires dans les anciens villages.

Pour répondre à la demande croissante de logements, les villages s'étendent sur les anciennes terres agricoles environnantes. On parle alors d'« étalement urbain ». Contrairement au noyau historique, le lotissement possède son propre réseau de routes, parfois déconnectée du centre. Ce grignotage de l'espace transforme le paysage : les maisons de constructeurs, standardisées et entourées de jardins privés, remplacent les vergers et les champs qui entouraient les villages, créant une rupture visuelle et sociale avec le cœur ancien.

Ces évolutions s'accompagnent en parallèle d'un changement des mentalités. Auparavant, les villages étaient des espaces de sociabilité et

d'échange : travaux agricoles collectifs, veillées collectives (nommés localement « couarails », « couâroil » ou « couarôge »), équipements collectifs (lavoir, four à pain, fontaines, puits), favorisant une vie sociale riche et dense. L'arrivée de la télévision et des équipements ménagers déplace alors les loisirs de la place publique vers l'intérieur du foyer, marquant le début d'un repli vers la sphère privée et la protection de l'intimité. La multiplication des haies, des clôtures et la recherche du « sans vis-à-vis » illustrent le passage d'une communauté solidaire à un simple voisinage, où l'on cherche avant tout à se préserver du regard de l'autre.

LES USOIRS AUJOURD'HUI

Le droit actuel encadrant les usoirs vise à préserver le caractère public et ouvert de cet espace emblématique du village lorrain, indiquant que « les propriétaires riverains bénéficient de droits coutumiers d'usage, non exclusifs de ceux dont bénéficient également, sur ces mêmes dépendances, l'ensemble des habitants du village » (Cours Administrative d'Appel de Nancy, 8 avril 1993).

L'usoir appartient légalement au domaine public de la commune. Le riverain n'en est pas le propriétaire (à l'exception du « tour de volet », une bande étroite de 50 cm à 1 mètre le long de la façade. C'est généralement le seul espace où des aménagements légers (bancs, plantations au pied du mur) sont tolérés sans convention spécifique.) ; il dispose seulement d'un droit d'usage exclusif et privatif lié à son activité. Ce statut de

domaine public rend l'usoir inaliénable : sa vente par la commune est possible mais très complexe. En l'absence d'un titre de propriété spécifique ou d'une autorisation expresse de la commune, les riverains n'ont pas le droit de clôturer un usoir, la pose de clôtures, de murs ou de haies de thuyas étant souvent considérée comme une privatisation abusive.

Il est aujourd'hui recommandé de maintenir l'espace ouvert et accessible pour les piétons et de refuser les clôtures pour garder la continuité visuelle de la rue. Si un riverain souhaite engazonner ou fleurir l'usoir, il est recommandé de signer une convention d'occupation précaire et révocable avec la mairie.

L'ÉVOLUTION DU BÂTI

Aujourd'hui, les anciennes fermes rurales du Pays d'Épinal ont perdu leur vocation agricole. Les animaux sont désormais abrités dans de grands hangars, souvent en béton et en tôle ondulée, situés en périphérie des villages.

Depuis l'invention de la « Round Baler » au début des années 1970, le foin n'est plus stocké dans les greniers, mais en énormes meules compressées de 300 à 500 kg. Ces dernières sont ensuite recouvertes de film plastique étanche et désormais conservées en extérieur. La ferme vosgienne, où tout était regroupé sous le même toit, n'existe donc plus et ne conserve désormais que sa vocation de logement, majoritairement occupé par des personnes travaillant en ville.

Les nouveaux propriétaires réinvestissent alors

les anciens espaces agricoles et les granges, pour les transformer en pièces de vie ou en chambre. Quand elle n'est pas transformée en garage pour la voiture, l'ancienne grange, avec son grand volume, est intégrée au logement et reconvertie en salon ou salle à manger. Il est alors fréquent que la grande porte charretière soit alors murée ou transformée en baie vitrée.

Cependant, on constate, depuis plusieurs décennies, une prise de conscience patrimoniale avec de plus en plus de nouveaux propriétaires qui se préoccupent davantage de préserver la qualité architecturale du bâti ancien. La ferme traditionnelle est désormais perçue comme un bien culturel à préserver tout en l'adaptant aux modes de vie contemporains et aux enjeux de la performance énergétique (isolation des murs et des combles, changement des huisseries et des portes, installations de panneaux solaires, etc...).

LA PROTECTION DU PATRIMOINE RURAL

Aujourd'hui, de nombreux leviers existent pour la préservation et la protection du patrimoine rural :

- L'article L151-19 du Code de l'urbanisme permet au règlement du PLU d'identifier des éléments remarquables mais aussi des bâtiments ou ensembles à protéger, d'imposer des prescriptions de restauration ou conservation, d'empêcher la démolition ou modification incompatible du bâti ancien. Ainsi, par exemple, en Alsace, la commune inventorie les maisons à colombages, qu'elle liste dans une annexe du PLU, toute modi-



fication (démolition, façade, toiture) nécessitant une autorisation spéciale.

- L'article L151-23 du Code de l'urbanisme permet, quant à lui, d'identifier dans le PLU les haies, murets, alignements, éléments du paysage rural, murs en pierre sèche, calvaires, fontaines rurales, vergers anciens, etc...

- Les articles L151-6 et L151-7 du Code de l'urbanisme permettent d'imposer des règles qualitatives de réhabilitation (matériaux, volumétrie, etc.) dans certains secteurs anciens.

- Une protection au titre des monuments historiques peut également être demandée pour tout type de patrimoine rural : fermes anciennes, moulins, pigeonniers, ou granges remarquables.

- Le code du patrimoine permet également une protection des abords des monuments. Dans un rayon de 500m autour d'un lieu classé monument historique, l'Architecte des Bâtiments de France peut refuser une démolition, les travaux de réhabilitation sont contrôlés. Cet outil permet ainsi de préserver un ensemble rural ancien.

- Toujours selon le code du patrimoine, le bâti ancien peut être protégé au sein des Sites patrimoniaux remarquables (SPR) (anciennes ZPPAUP / AVAP), qui permettent de protéger les villages, centres anciens, tant au niveau du bâti que d'une approche paysagère, avec un règlement architectural très précis.

- L'article L341-1 du Code de l'environnement concernant les sites classés ou inscrits permet de protéger les paysages naturels mais aussi ceux qui comprennent du patrimoine vernaculaire : terrasses agricole, fermes traditionnelles, moulins, villages

anciens. Toute modification dans ce périmètre doit être soumise à autorisation de l'État.

- L'article L511-1 du Code de la construction et de l'habitation peut permettre d'éviter la ruine volontaire d'un bâtiment par abandon, grâce à une procédure de péril. Le maire peut alors imposer des travaux, sécuriser, voire exécuter des travaux.

- L'article L300-1 du Code de l'urbanisme permet à une commune de mener une procédure d'expropriation pour mener une opération de restauration immobilière afin de sauver un bâti ancien.

- L'article L1123-1 du Code général de la propriété des personnes publique, concernant les biens vacants et sans maître, permet aux communes d'acquérir le patrimoine rural abandonné.

- L'article L211-1 du Code de l'urbanisme concernant le droit de préemption urbain permet aux communes d'acheter en priorité un bâtiment ancien pour éviter une démolition ou une transformation inadaptée.

La restauration du bâti rural dégradé dans les Vosges constitue aujourd'hui un défi majeur pour les politiques publiques, face aux constructions neuves, souvent moins coûteuses, qui contribuent cependant à l'étalement de la commune.

Face à ce constat, les services de l'État ont initié en un dispositif expérimental de « Reconquête du Bâti en Milieu Rural » (RBMR), en partenariat avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal, pour accompagner les petites communes dans la reprise en main de bâtisses dégradées et désaffectées. L'un des enjeux de cette démarche est de pouvoir mettre en œuvre de nouveaux projets sur des parcelles déjà urbanisée, s'inscrivant ainsi dans l'ob-

jectif national de zéro artificialisation nette (ZAN). Grâce au soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT, ce dispositif a pu être étendu en 2021 à l'ensemble des Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) des Vosges. La communauté de communes des Vosges côté Sud-Ouest s'est particulièrement impliquée dans cette démarche. Elle a notamment organisé un « ruines-tour » en 2021 pour recenser les cas critiques et conventionner avec l'établissement public foncier Grand Est (EPFGE) sur sept biens prioritaires. Sur l'ensemble du département, plusieurs exemples illustrent la réussite de ces interventions, comme à Morville, où la municipalité a acquis un ensemble de sept fermes mitoyennes dégradées en plein centre-ville pour y projeter un café multi-services, une micro-brasserie et des logements sociaux.

Cette démarche s'inscrit aujourd'hui dans une stratégie plus globale de revitalisation des centres-bourgs et cœurs de villages, qui lutte contre la vacance du bâti et les verrues paysagères qui impactent l'image des villages. Pour les communes jouant un rôle de centralité, l'action est structurée par l'ANCT à travers les programmes « Action cœur de ville » et « Petites villes de demain », souvent couplés à des Opérations de revitalisation du territoire (ORT).

Sur le volet spécifique de l'habitat, les communes et leurs EPCI déploient des Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) ou des Programmes d'intérêt général (PIG) en lien avec l'ANAH, permettant de subventionner la rénovation énergétique.

Pour les situations les plus critiques de délabrement, des outils plus lourds comme la Résorption de l'habitat insalubre (RHI) ou le Traitement de l'habitat insalubre réparable ou dangereux (THIRORI) autorisent des expropriations pour mener des réhabilitations exemplaires. Ces outils ont notamment été mis en œuvre sur une dizaine d'immeubles situés au centre-ville d'Epinal.

Placé sous l'égide de la préfecture des Vosges et de l'association des maires ruraux de France, le Laboratoire de la ruralité est une instance instaurée en 2021, qui mène des expérimentations en milieu rural qui doivent essaimer sur d'autres territoires lorsqu'elles montrent leur pertinence opérationnelle.

Dans le cadre de la lutte contre le bâti dégradé, ce Laboratoire de la ruralité porte l'ambition d'expérimenter un « chantier école ». Ce concept vise à utiliser la restauration d'édifices anciens comme un terrain d'apprentissage technique et un levier pour tester de nouveaux modèles de coopération entre acteurs publics et privés. Le projet de centre de formation à Godoncourt s'inscrit directement dans cette dynamique de valorisation du patrimoine bâti du secteur de la Vôge. Son objectif est de démontrer que la réhabilitation du bâti ancien est un choix sensé sur les plans énergétique, architectural et économique par rapport à la construction neuve. Ce projet visera également à transformer des bâtiments sans usage en projets structurants tout en aidant à la formation des futurs artisans et professionnels aux techniques de construction traditionnelles et écologiques.



L'habitat rural vosgien est aujourd'hui un sujet qui bénéficie d'une mise en lumière de la part des institutions :

- Des opérations d'inventaires scientifiques menées depuis plusieurs décennies permettent de documenter la richesse de ce bâti.
- Des partenaires comme la Fondation du Patrimoine proposent des aides financières et des appels à projets pour soutenir les propriétaires dans ces travaux complexes.
- Le CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) des Vosges est très impliqué pour conseiller les élus et les particuliers dans la mise en valeur de ce

patrimoine.

- L'association « Maisons Paysannes des Vosges » propose des visites guidées du patrimoine rural des villages et milite pour une restauration vertueuse de l'identité architecturale du patrimoine bâti et paysager. Elle offre également un service de conseil aux particuliers qui souhaitent mener des travaux de restauration.
- Des ateliers pédagogiques sont organisés pour apprendre aux enfants à observer la qualité de leur cadre de vie quotidien et à comprendre les techniques de construction anciennes.

**POUR TERMINER
CETTE PUBLICATION
SUR UN TON PLUS LÉGER,**
nous souhaitons mettre en avant quelques détails
qui témoignent de l'attachement des habitants à
la structure traditionnelle du bâti ancien :

- Ces portes de garage contemporaines qui reprennent les formes des anciens symboles solaires présents sur les portes de granges .

- Cette porte de grange de forme rectangulaire sur laquelle a été peinte en trompe l'œil la forme d'une porte traditionnelle en plein cintre.

- Cette maison neuve, datée de 2018, qui reprend tous les codes de la ferme traditionnelle, avec œil de bœuf, linteaux délardés, et fausse porte de grange, poussant le détail jusqu'à inscrire le millésime sur la clé d'arc.



12. BIBLIOGRAPHIE

- ALARY E.
L'histoire des paysans français,
éd. Perrin, 2024
- ASSOCIATION CHATEL
Les Reconstructions des années 1920 et 1950 en Lorraine,
Hors-série La Gazette Lorraine,
septembre 2011
- ASSOCIATION DE RECHERCHES
ARCHEOLOGIQUES, HISTOIRE et PATRIMOINE
D'ELOYES ET SES ENVIRONS
La vie rurale et son patrimoine, l'eau, la forêt et l'agriculture de montagne dans la région d'Eloyes,
Impression socosprint, 2005
- AUMEGAS A., QUILLE A., TROUX A.
Géographie des Vosges,
Librairie des Hautes-Vosges, Saint-Dié,
sd (entre 1932 et 1939)
- BARRAL P.
La Jeunesse agricole catholique, force du changement dans l'agriculture française.
In: Sociétés rurales du XX^e siècle,
Publications de l'École française de Rome,
n°331, 2004
- BAUDIN F.
Histoire économique et sociale de la Lorraine – Tome 1,
Presses Universitaires de Nancy, 1993
- BIENFAIT J.
« L'industrie du tracteur agricole en France » In : Revue de géographie de Lyon,
vol. 34, n°3, 1959
- BONTEMPS M., PARACHIN A., DANIEL F.
« Fermes de Lorraines »,
In : La Gazette Lorraine n°72, décembre 2008
- BOURGEOIS L., DEMOTES-MAINARD M.
« Les cinquante ans qui ont changé l'agriculture française »
In : Économie rurale. N°255-256, 2000
- BOUSSARD I.
« Les paysans sous le régime de Vichy »
In : Sociétés rurales du XX^e siècle,
Publications de l'École Française de Rome,
2004
- BOUSSARD I.
« Le général de Gaulle et les agriculteurs »
In : La politique sociale du Général de Gaulle,
Publications de l'Institut de recherches
historiques du Septentrion, 1990
- BOULET M.
Evolution de l'agriculture française 1789-1848
[en ligne],
In <https://ecoledespayans.over-blog.com/>
- BOUVET M.B.
« Architecture rurale dans le canton de Chatenois de la fin du XVII^e siècle à l'entre-deux guerres »
- In : Acte des Journées d'Etudes Vosgiennes :
« Pays de Châtenois, la ruralité dans la
plaine des Vosges », Société d'émulation des
Vosges, 2006
- BRODT R.
**Emblèmes de métiers antérieurs
à la Guerre de Trente Ans**,
Revue Villages Lorrains
- CAUE 57
**Patrimoine & Energie -
Réhabilitation de maisons anciennes**,
novembre 2013
- CLAUDEL J.P.
**Les Vosges en 1900. 1870-1914 :
D'une Guerre à l'autre**,
éditions Gérard Louis, Haroué, 2001
- COLLECTIF
**L'âme des maisons des quatre
coins de France**,
Editions Ouest France, Luçon, 2008
- COLLECTIF
Les Maisons de nos terroirs,
Editions TME, Andorre, 2009
- COLLECTIF
**Les Remarquables : Parcours
Patrimoine à Trémonzey**,
impression Socosprint
- CONSEIL GENERAL DES VOSGES,
SERVICE REGIONAL DE L'INVENTAIRE
**histoire de fermes – Architecture rurale
des Vosges Méridionales**,
Catalogue de l'exposition,
Imprimerie Sososprint, 2007
- COUTURE A.
**Le bâti dégradé en milieu rural,
ressource ou fardeau ? De la nécessité
d'une stratégie d'intervention publique**,
Projet de fin d'étude - Formation des
Architectes et urbanistes de l'Etat,
édité par la Cité de l'architecture &
du patrimoine, 2023
- CUNY J.M., BRACH R.
La Lorraine d'antan,
Editions Hervé Chopin, Bordeaux, 2012
- DEMANGE J.M.
**« Une énigme toponymique :
le pays des scies... »**
In revue Villages Lorrains n°170, Nancy, 2020
- DURUPT P.
**Les fermes dans les Hautes-Vosges du
Sud, édité par la Société d'histoire de
Remiremont et sa Région**,
imprimerie Laloz-Perrin Remiremont, 1990
- ELEC-VIDAL M., DEBARRE-BLANCHARD A.
Architecture de la vie privée,
Archives d'architecture moderne, Bruxelles,
1989
- FAUCHER D.
« L'assolement triennal en France »
In Études rurales, n°1,
1961
- FERRARESSO I.
**« L'architecture rurale lorraine du XIV^e
siècle à la première moitié du
XVI^e siècle : de l'identification aux
marqueurs chronologiques »**,
In Situ, mis en ligne le 18 avril 2012.
- GAUTHIER G. (dir)
**Entre fermes et clochers au pays de
Maurice Barrès et Claude Gellée**,
Editions Musartois, Pulnoy,
1991
- GEORGES P.M.
**« Habiter une ferme vosgienne, pour une
lecture géographique de l'habitat rural
et du lien à l'espace local »**,
In Annales de la Société d'émulation
du département des Vosges, 2009
- GERARD C.
La maison rurale en Lorraine,
Les cahiers de la construction traditionnelle,
Editions Créer, Nonette, 1990



• GERARD F.
« Le village lorrain du Moyen Âge à nos jours. Architecture et organisation spatiale des maisons »,
 In Archéopages, n°40, 2015

• HENRY J.Y., BOUVET M.B., SERVICE REGIONAL DE L'INVENTAIRE,
L'habitat rural des Hautes-Vosges : du territoire à la ferme,
 Editions Lieux-Dits, Riotord, 2024

• LEGENDRE J.P.
« Les Conséquences de la Révolution française sur la propriété agricole en Lorraine : la vente des biens nationaux et le partage des terrains communaux »,
 In revue Villages Lorrains

• LENCLOS J.P. et D.
Couleurs de la France, Géographie de la Couleur,
 Editions Le Moniteur, Gentilly, 1999

• LERAUD I., MANDARD L.
Remembrement : comment la France a transformé ses campagnes
 (et divisé ses villages),
 Podcast France Cuture du 4 décembre 2024

• LYNCH E.
Les Fermes d'autrefois,
 éditions France Loisirs, Paris, 2006



• MORETTE J.
La Lorraine de dans le temps,
 Editions Serpenoise, Metz, 1978

• MOUGIN J.
Dans les Vosges, des Maisons et des Hommes,
 Imprimerie nouvelle Holveck, Rambervillers, 2015

• PAYS TERRES DE LORRAINE, CAUE 54, ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY,
J'éco-rénove ma maison de village,
 Impression Lorraine Graphic, 2017

• PARC NATIONAL DE FORETS,
Des pierres sur nos toits dans le parc national de forêts, slnd

• PICOCHÉ P.
Les tuileries vosgiennes,
 Editions Gerard Louis, 2021

• PNR DES VOSGES DU NORD
Restaurer et entretenir le bardage,
 slnd

• RAIMBAULT J.
Reconstituer et reconstruire l'habitat rural après la Première Guerre mondiale : l'exemple des communes de la haute vallée de Munster (1919 - vers 1930),
 Revue d'Alsace [En ligne], mis en ligne le 01 octobre 2019



• SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE VOSGIENNE,
Mémoire des Vosges n°14 : Habitat rural - Construire et reconstruire,
 revue semestrielle, Saint-Dié-des-Vosges, 2007

• TRAXELLE L.,
Les Vosges – conférence faite à Nancy le 5 août 1905,
 Editions Lacour/rediviva

• VARVENNE V., SERVICE REGIONAL DE L'INVENTAIRE,
Note de préfiguration : atelier de sensibilisation au patrimoine – architecture rurale des Vosges, 2019

« IL Y A DEUX CHOSES DANS UN ÉDIFICE : SON USAGE ET SA BEAUTÉ. SON USAGE APPARTIENT AU PROPRIÉTAIRE, SA BEAUTÉ À TOUT LE MONDE, À VOUS, À MOI, À NOUS TOUS. DONC, LE DÉTRUIRE, C'EST DÉPASSER SON DROIT. »

Victor Hugo, Guerre aux démolisseurs, Revue des deux mondes, 1^{er} mars 1832.

Le Pays d'Épinal Cœur des Vosges appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le label Villes et Pays d'art et d'histoire est attribué par le préfet de Région après avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture, aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides conférenciers, celle des animateurs de l'architecture et du patrimoine ainsi que la qualité des actions menées. Des vestiges archéologiques à l'architecture contemporaine, les Villes et Pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 206 Villes et Pays d'art et d'histoire vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité

Metz, Bar-le-Duc, Lunéville, le Pays de Guebwiller, le Pays du Val d'Argent disposent du label Villes et Pays d'art et d'histoire

Renseignements

Service Pays d'art et d'histoire
La Glucoserie
48 bis rue Saint Michel
88000 EPINAL

03 56 32 11 12
laglucoserie@pays-epinal.fr
rduchene@pays-epinal.fr

Ce document a été réalisé avec le soutien du Ministère de la Culture, Direction Générale des Affaires culturelles du Grand Est.

Rédaction

Romaric Duchêne

Remerciements

Sylvie Berger,
Jacqueline Duchêne,
Jacques Grasser,
Adrien Laroque,
Daniel Leroy,
Marie Vaxelaire,
Jean-Christian Wattel,
Archives Départementales des Vosges,
Musée de l'Image
– Ville d'Épinal,

